Bitschwiller

Bulletin d'informations annuel









Sommaire

Éditorial	3
Décisions du Conseil Municipal	4 à 8
Finances	9 à 13
Etat civil	14
Anniversaires	15
Travaux	16
Informations et bonnes pratiques	17
École maternelle	18
École élémentaire	19
City Stade	20
Conseil Municipal des Enfants	21
Acutalités	22
Solidarité	23
Pompiers	24
Associations	25/26
Calendrier des manifestations 2023	27
Journée Citoyenne	28/29
Fleurissement	30
Mobilité douce	31
Au fil de l'année 2022	32 à 35
Nécrologie	36
Économie	36/37
Noël 2022	38/39

Directeur de publication :Pascal FERRARI,
Maire de Bitschwiller-lès-Thann

Crédits photos : Commission communale Diverses associations locales

Conception et impression : Publi-h Uffholtz - CERNAY Imprimé sur papier recyclé | Dépôt légal n°1647



Avec l'arrivée du printemps, nous aspirons toutes et tous à des jours plus sereins, empreints d'une certaine forme de normalité. Après une année 2022 où nous avons presque retrouvé notre vie sociale, la menace de la crise sanitaire plane encore et nous devons rester prudents. L'inflation et la flambée des coûts énergétiques remettent en cause à présent nos modes de vie depuis quelques mois. Nous devons adapter nos comportements à des contraintes de toute nature pour faire face à ces nouvelles situations inédites et face aux enjeux des grandes transitions.

Alors qu'il est difficile dans un environnement aussi mouvant d'avoir une vision à moyen et long terme, nous sommes confrontés à une évolution sociétale certaine que la crise sanitaire et la prise de conscience des enjeux environnementaux ont amplifiée. Nous avons néanmoins pu lancer la plus grande partie de nos actions prévues même si parfois les délais se sont rallongés du fait des retards de livraison de matériaux ou de disponibilité de personnel.

Les travaux d'aménagement de notre nouvel atelier communal ont débuté et le nouvel espace de jeux multisports connaît un grand succès auprès de notre jeunesse. Le nouveau parking de délestage sur la partie sud de notre aire sportive améliorera nettement la situation de stationnement pour la sécurité générale de tous. L'arrosage autonome et automatique du stade, initié par l'U.S.V.T. est en fonction et répondra pleinement aux contraintes climatiques. Par ailleurs, nous avons procédé au re-gravillonnage du

cimetière par une action citoyenne et communale. En réponse à l'amélioration des mobilités, nous avons lancé après une réunion publique, une première tranche d'aménagement rue de la Gare. Nous avons également procédé à de nombreux marquages au sol pour sécuriser nos déplacements, ainsi qu'à la mise en place de deux nouveaux Piétos ». L'étude d'implantation de la cour pédagogique de l'école maternelle est en cours de finalisation et permettra une véritable innovation pour la qualité de scolarisation de nos tout-petits. Dans la poursuite de notre politique des aménagements scolaires, après les améliorations de l'éclairage et de l'acoustique des salles de classes, nous avons complété l'installation des équipements numériques à l'école élémentaire, pour que chaque classe puisse disposer des mêmes outils pédagogiques.

Dans les terribles épreuves du conflit russo-ukrainien, le message de collecte en faveur du peuple ukrainien a été entendu de façon immédiate et nous avons pu rassembler de nombreux cartons de matériel d'urgence et vestimentaire grâce à la générosité de nombreux habitants. En matière de soutien aux plus défavorisés et grâce à la générosité de nos concitoyens, nous avons pu mettre en place un partenariat financier avec la Conférence Saint-Vincent de Paul en lien avec la Banque Alimentaire. Je remercie tout particulièrement Patrice KUBLER et son équipe pour leur engagement à cette cause sociale très importante. Bitschwiller est solidaire, nous le ressentons au quotidien par les actions généreuses et souvent discrètes de nos concitoyens et ce sont dans ces instants que nous sentons battre plus fort encore le cœur de notre village avec une certaine émotion...

Pendant ces douze derniers mois, nous avons eu de nombreuses satisfactions. En matière de démocratie participative, après avoir eu le plaisir de lancer le Conseil Municipal des Enfants, dont nous avons parlé dans notre précédent bulletin et que je remercie pour leur motivation, leurs idées et leur adhésion aux valeurs fondatrices de notre démocratie, nous avons pu installer le Conseil Consultatif des Aînés qui œuvre désormais aux côtés du Conseil Municipal. Placé sous la conduite d'Astrid BUTTUNG qui en assure une présidence remarquable, cette assemblée s'est structurée en commissions thématiques et nous apporte déjà de nombreuses pistes de réflexion. La Gazette des Aînés jointe à ce bulletin nous démontre leur dynamique positive et leur attachement à

la sécurité, aux liens intergénérationnels et à la qualité de notre cadre de vie.

En nous appuyant sur une situation financière saine et sur une politique économique mesurée, nous poursuivrons nos principaux projets sans réduire notre enveloppe budgétaire et sans faire appel à une hausse de fiscalité, malgré les surcoûts que nous subissons dès à présent. Notre plan de sobriété énergétique est incontournable pour notre économie. Nous avons fixé un objectif de réduction de 50% pour l'éclairage public et 15% pour les bâtiments communaux. Ils s'harmonisent avec les objectifs de notre Communauté de Communes de Thann Cernay avec laquelle nous travaillons en très bonne collaboration. Cette année, en continuité du passage en LED de l'éclairage public nous mettrons en conformité la route Joffre. Par ailleurs, nous conduisons ensemble le projet d'amélioration de l'accueil de la petite enfance, un projet ambitieux pour le village. Plus localement à la mairie, pour gérer au plus juste l'ensemble des affaires courantes, je tiens à souligner la qualité de travail de nos services administratifs et techniques qui nécessite souvent de nouvelles adaptations. Notre équipe technique conjugue actuellement les travaux habituels d'entretien du village avec la gestion conséquente de l'aménagement du nouvel atelier, sous la conduite logistique et économe de notre responsable Richard WELKER que je remercie pour son investissement.

Par le biais de ce bulletin, je vous invite à replonger en images dans les temps forts de 2022. Ils ont été marqués notamment par notre première chasse aux œufs, le retour de la fête foraine, notre premier Noël au Village avec son marché, ses contes pour enfants et son lâcher de lanternes, tous ces moments qui ont égayé notre village grâce au dynamisme de l'équipe municipale et des nombreux bénévoles qui ont contribué à la réussite de ces événements! Je remercie l'ensemble des membres de la commission d'information pour la rédaction de ce nouveau numéro en soulignant l'excellent travail d'illustration de notre conseiller municipal délégué au numérique Olivier FIMBEL que je félicite pour la très grande qualité de ses photos.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Pascal FERRARI, Maire

Séance du 2 mars 2022

Les élus ont approuvé notamment :

Compte de gestion du budget annexe forêt 2021

Le Conseil Municipal constate l'identité de valeur entre les écritures du compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par le Receveur et celles du compte administratif du Maire et déclare qu'il n'appelle aucune observation de sa part.

Approbation du compte administratif budget annexe forêt 2021

Le Conseil Municipal adopte le compte administratif 2021 du budget annexe Forêt qui présente un résultat de clôture déficitaire de 12 285,45 €. La section de fonctionnement a présenté un déficit cumulé à hauteur de 12 285,45 €. La section d'investissement a affiché un solde nul.

Affectation des résultats de l'exercice 2021 du budget annexe forêt

Le Conseil Municipal constate l'absence de besoin de financement en section d'investissement et décide d'inscrire le déficit de fonctionnement de 12 285,45 € en dépense de fonctionnement au compte 002.

Approbation de l'état de prévision des coupes et du programme de travaux patrimoniaux 2022

Le Conseil Municipal valide l'état de prévision des coupes de bois proposé par l'ONF avec des coupes prévisionnelles à hauteur de 1403 m³ en 2022. Le programme des travaux patrimoniaux regroupant l'ensemble des travaux sylvicoles, d'infrastructures, de maintenance et d'accueil du public a également été approuvé pour un montant de 14 406 € H.T.



Vote du budget annexe forêt 2022

Le Conseil Municipal vote le budget annexe Forêt 2022 qui s'équilibre comme suit :

Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
123 511 €	123 511 €
Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
0 €	0 €

La section d'investissement ne prévoit aucun travaux en raison du manque d'autofinancement suite à un exercice budgétaire 2021 déficitaire.

Approbation des coupes bois 2023 à marteler

Le Conseil Municipal approuve l'état d'assiette des coupes de bois 2023 à marteler en 2022.

Modification du tableau des effectifs : mise à jour de l'état des effectifs

Le Conseil Municipal approuve la mise à jour du tableau des emplois communaux en supprimant l'ensemble des postes antérieurs (y compris ceux non pourvus) et en créant les emplois correspondant aux fonctions actuelles du personnel.

Approbation de la révision des statuts du Syndicat d'Électricité et de Gaz du Rhin

Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur les nouveaux statuts révisés du Syndicat.

Conclusion d'une convention pour la stérilisation et l'identification des chats libres sur le ban communal avec la Fondation 30 Millions d'Amis

Pour limiter la population féline sur le ban communal en maîtrisant leur prolifération, le tout dans le respect de l'animal, la commune se prononce en faveur d'un maintien d'une action de régulation de la prolifération des chats errants sur la commune.

Attribution de subventions exceptionnelles à la Banque Alimentaire et à l'association des Amis de la Maison de Retraite de Bitschwiller

Le Conseil Municipal décide de donner une suite favorable aux demandes de subventions de la Banque Alimentaire du Haut-Rhin et de l'association des Amis de la Maison de Retraite de Bitschwiller en attribuant une subvention de 200 € à la Banque Alimentaire et une subvention de 300 € à l'association des Amis de la Maison de Retraite de Bitschwiller pour aider au financement des animations mensuelles.

Demande de subvention à la Région Grand-Est dans le cadre de l'aménagement d'un terrain multisports

Le Conseil Municipal décide de solliciter la Région Grand Est au titre du soutien à l'amélioration du cadre de vie et des services de proximité pour les travaux d'aménagement d'un terrain multisports. Dans le même temps, il approuve le plan de financement du projet qui s'élève à 72 390,85 € HT et inscrit les crédits nécessaires en section d'investissement du budget primitif 2022.



Approbation de la charte et du règlement de fonctionnement du Conseil Consultatif des Aînés

Suite à la création du comité consultatif dénommé « Conseil Municipal des Aînés », le Conseil Municipal décide d'approuver la charte et le règlement de fonctionnement qui régissent son fonctionnement et désigne Mme Béatrice GEYMANN comme élue référente auprès du Conseil des Aînés.

Séance du 30 mars 2022

Compte de gestion 2021 - budget principal

Le Conseil Municipal constate l'identité de valeur entre les écritures du compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par le Receveur et celles du compte administratif du Maire et déclare qu'il n'appelle aucune observation de sa part.

Approbation du compte administratif 2021 - budget principal

Le Conseil Municipal adopte le compte administratif 2021 du budget principal qui présente un résultat cumulé de clôture de 1 008 207,66 €. La section de fonctionnement a présenté un excédent cumulé en hausse à hauteur de 1 270 135,54 €. La section d'investissement a affiché un déficit de l'exercice de 230 910,24 €. Le montant des restes à réaliser 2021 représente un solde de dépenses à reporter de 49 583 € et un solde de recettes de 18566 €.

Affectation des résultats de l'exercice 2021 - budget principal

Le Conseil Municipal décide d'affecter partiellement l'excédent de fonctionnement cumulé de l'exercice 2021 à la couverture du déficit d'investissement restes à réaliser compris à hauteur de 261 927,88€, d'affecter

le déficit d'investissement au compte 001 pour 230 910,24 €, d'inscrire le surplus de 1 008 207,66 € en réserve en recettes de fonctionnement.

Fixation du taux des impôts locaux

Suite à la réception des bases prévisionnelles d'impositions pour l'exercice 2022, le produit net à percevoir à taux constant marque une progression légère par rapport à 2021 (+14515 €). Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter le taux des impôts locaux pour l'année 2022.

Vote des crédits scolaires 2022

Le Conseil Municipal décide de maintenir les montants attribués par élève au titre des cadeaux de Noël (11 €) et au titre du crédit de fonctionnement (29,50 €), de valider les crédits complémentaires demandés par l'école maternelle et par l'école élémentaire pour 2022.

Subvention à l'association périscolaire « Les Petites Frimousses »

Le Conseil Municipal reconduit son soutien à l'association périscolaire les Petites Frimousses pour l'année scolaire 2022-2023 en approuvant la convention financière qui lie les deux parties. L'association peut bénéficier d'une subvention communale maximum de 26 000 € après perception de l'aide la Caisse d'Allocation Familiale du Haut-Rhin.

Vote du budget principal 2022

Le Conseil Municipal vote le budget principal 2022 qui se présente comme suit :

Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
1 637 410 €	2 334 458 €
Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
826 034 €	826 034 €

Pacte Fiscal et Financier : demande de fonds de concours à la Communauté de Communes de Thann-Cernay

Le Conseil Municipal arrête pour la huitième année consécutive les dépenses de fonctionnement et d'investissement pouvant bénéficier du Fonds de Concours mis en place par la Communauté de Communes de Thann Cernay pour un montant de 138 394 €.

Bois de service 2022

Le Conseil Municipal valide la quantité de bois de service fixée à 62 stères.

<u>Définition des modalités de mise à disposition du</u> <u>public de la modification simplifiée n°2 du Plan Local</u> <u>d'Urbanisme</u>

Le Conseil Municipal décide d'approuver les modalités de la mise à disposition du public du projet de modification simplifiée n°2 du PLU de Bitschwiller-les-Thann et d'habiliter le Maire à signer, pour le compte de la Commune, toutes pièces à intervenir dans la réalisation de cette opération.

Séance du 25 mai 2022

Approbation de la modification simplifiée n°2 du PLU

Le Conseil Municipal

- approuve le bilan de la mise à disposition du public tel qu'il a été présenté par Monsieur le Maire en confirmant que la concertation relative au projet de modification simplifiée du PLU de Bitschwiller-lès-Thann s'est déroulée conformément aux modalités prévues;
- approuve le projet de modification simplifiée n°2 tel qu'il est annexé à la délibération;
- approuve tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Précisions complémentaires utiles à l'échange de terrains Commune de Bitschwiller / M. et Mme MARBACH Fabrice

Le Conseil Municipal

- confirme procéder à l'échange sans soulte de terrains avec M. Fabrice MARBACH et son épouse dans les conditions précisées ci-dessous :
- confirme la valeur égale des deux parcelles échangées (1656 €)

<u>Création de trois postes contractuels non permanents</u> pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité

Le Conseil Municipal décide de créer trois postes contractuels non permanents pour aider le service technique pendant la période estivale.

<u>Désignation des membres de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)</u>

Le Conseil Municipal décide de :

- Désigner Pascal FERRARI comme titulaire à la CLECT
- Désigner Béatrice GEYMANN comme suppléante à la CLECT

Approbation de la convention de répartition des dépenses d'entretien de la maison forestière

Le Conseil Municipal approuve la convention de répartition des dépenses d'entretien de la maison forestière entre propriétaires de forêts communales gérées par le même agent ONF sur la base d'une dépense globale de 25 000 € sur 5 ans ;

Règlement d'occupation de la salle des Fêtes -Modification du règlement

Le Conseil Municipal approuve la modification du règlement du complexe sportif et culturel prévoyant une mise à disposition gratuite par an à destination des associations dont le siège est extérieur à la commune mais dont l'activité est réelle et présente un intérêt général sur le ban communal.

Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 01.01.2023

Suite à l'avis favorable du Comptable Public en date du 16 mai 2022, le Conseil Municipal approuve l'adoption de la nouvelle nomenclature comptable et budgétaire M57 à compter du 1^{er} janvier 2023 pour tous les budgets de la Commune en lieu et place de l'instruction comptable actuelle M14.

Création de la Commission communale « Tradition »

Le Conseil Municipal désigne les membres de la Commission Tradition comme suit :

Commission tradition

- Pascal FERRARI Maire
- Béatrice GEYMANN Adjointe
- Christophe ADAM Adjoint
- Denise GOEPPER Adjointe
- Denis AUER Adjoint
- Olivier FIMBEL Conseiller Municipal
- Pascale FARINE-ROGUET, Conseillère Municipale

La Commission aura pour mission d'accompagner les bénévoles qui ont fait part à la Commune de leur souhait de renouer avec la tradition de construction du bûcher.



Recrutement d'un Contrat Parcours Emploi Compétences

Le Conseil Municipal a créé un poste d'Adjoint technique polyvalent à compter du 13 juin 2022 dans le cadre du dispositif « parcours emploi compétences ».

Séance du 22 juin 2022

Modalités de publicité des actes pris par la Commune - Modification au 1er juillet 2022

Dans le cadre de la réforme des règles de publicité et d'entrée en vigueur des actes, le Conseil Municipal décide d'adopter comme mode de publicité et d'entrée en vigueur des actes la publicité par affichage extérieur de la mairie qui sera appliquée à compter du 1er juillet 2022.

Vente d'un terrain communal à M. AUER Philippe

Le Conseil Municipal décide de céder la parcelle communale cadastrée section 14 parcelle n°74 d'une contenance de 3,74 ares à Monsieur Philippe AUER demeurant au 12, chemin du Kehrlenbach au prix de 1 122 €, hors frais de notaire à la charge de l'acquéreur.

Recours contre le Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) 2022/2027

En raison du caractère particulièrement problématique de la rédaction de certaines dispositions du Plan de Gestion Des Risques d'Inondation, le Conseil Municipal décide de soutenir la démarche de RIVIERES de Haute-Alsace en autorisant M. le Maire à former un recours gracieux ou contentieux à l'encontre du PGRI Rhin-Meuse aux côtés de RIVIERES de Haute-Alsace et à signer tous les documents y afférents.

Séance du 5 octobre 2022

<u>Présentation du projet de plan de gestion de trafic</u> (<u>PGT</u>) - avis du <u>Conseil Municipal</u>

Après explication de M. le Maire sur le tronçon de délestage prévu par la Collectivité Européenne d'Alsace pour Bitschwiller, le Conseil Municipal émet un avis favorable sur le dispositif de délestage de la RD 1066 prévu en cas d'accident à Bitschwiller-les-Thann

Subvention à l'association périscolaire « Les Petites Frimousses » : ajustement de la subvention à payer pour l'année scolaire 2022-2023 et du solde de l'exercice 2021-2022

Le Conseil Municipal décide :

- De rehausser à 30 000 € le montant maximum de subvention communale allouable au titre de la convention 2022-2023 (avant déduction de la prestation versée directement au gestionnaire par la Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin dans le cadre de la Convention Territoriale Globale).

- D'ajuster le montant maximum de subvention allouable par la Commune à l'association périscolaire « Petites Frimousses » au titre de la convention 2022-2023 par voie d'avenant à la convention financière initiale 2022-2023
- De voter une enveloppe complémentaire de subvention sur le BP 2022 au profit de l'association périscolaire « Les Petites Frimousses » de 6 207 € portant le montant alloué au BP 2022 à 24 407 €.
- De procéder à un virement de crédits de 6 207 € en section de fonctionnement du Budget Principal 2022 depuis l'article 022 au profit de l'article 6574 au nom de l'association périscolaire « Les Petites Frimousses ».

Mise en œuvre du programme actée : approbation de la convention particulière de financement d'actions et d'accompagnements techniques

Le Conseil Municipal approuve la convention avec le PETR pouvant apporter des aides à la commune tant dans l'élaboration de diagnostic thermique de bâtiments (aide de 50% du coût HT) que pour des missions de maîtrise d'œuvre (aide de 30% du coût HT).

Recrutement d'un Contrat Parcours Emploi Compétences

Le conseil Municipal crée un poste d'Adjoint technique polyvalent à compter du 1^{er} novembre 2022 dans le cadre du dispositif « parcours emploi compétences ».

Le contrat de travail de 20 heures par semaine à durée déterminée pour une durée de 12 mois a été signé avec Dominique CHOPINAUD qui vient renforcer l'équipe technique dans l'attente d'un recrutement pérenne. L'aide de l'Etat est de 50% sur la base du Smic horaire.

Confection des paies informatiques des élus et des agents de la Collectivité par le Centre de Gestion du Haut-Rhin

Face à la complexification juridique et technique des éléments de gestion de la paie, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de confier ces travaux au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut Rhin et autorise Monsieur M. le Maire à signer la convention précitée.

Renouvellement de l'engagement dans la certification de la gestion forestière durable PEFC

Le Conseil municipal décide de renouveler l'engagement de la commune dans la certification forestière PEFC auprès de l'entité d'accès à la certification « PEFC Grand Est »

Renouvellement de l'adhésion à la mission RGPD du Centre de Gestion du Haut-Rhin

Le Conseil Municipal décide d'autoriser M. le Maire à signer la convention relative à la mission d'accompagnement pour la mise en conformité au RGPD des activités de traitements de données personnelles de la collectivité.

Demande de subvention à la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) dans le cadre de l'aménagement d'un terrain multisports

Le Conseil Municipal sollicite la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) au titre du Fonds Communal Alsace pour l'aménagement d'un terrain multisports et de son sas d'entrée et approuve le plan de financement du projet qui s'élève à 81 905,15 € HT.

Demande de subvention à la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) dans le cadre de l'aménagement de trottoirs rue de la Gare

Le Conseil Municipal sollicite la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) au titre du Fonds Communal Alsace pour l'aménagement de trottoirs rue de la Gare (travaux et maîtrise d'œuvre) et approuve le plan de financement du projet qui s'élève à 90 583,72 € HT (hors pose des réseaux secs).

Séance du 7 décembre 2022

Fixation des tarifs 2023

Les tarifs des locations payantes de la salle des Fêtes sont ajustés pour tenir compte de la hausse du coût des énergies et de l'intégration dans le tarif d'une prestation complète de ménage. Le tarif horaire 2023 de location de la salle de sport passe respectivement de 13,62 € à 14,30 € compte tenu de l'inflation du coût des énergies. Le détail des tarifs applicables est consultable en mairie.

Subventions aux associations 2023

Le Conseil Municipal fixe une enveloppe de subvention de 42 000 € en faveur des associations locales pour l'année 2023.

<u>Crédits de fonctionnement 2023 du corps local des sapeurs-pompiers</u>

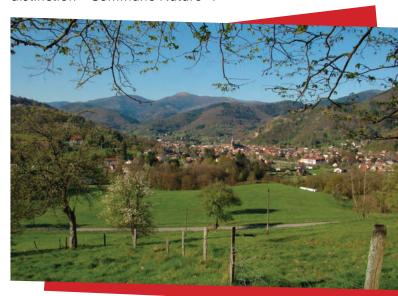
Le Conseil Municipal fixe la dotation 2023 à attribuer au corps local des sapeurs-pompiers à hauteur de 6 000 € pour ce qui concerne les crédits de fonctionnement.



Démarche « Eau et Biodiversité » : signature de la charte régionale d'entretien et de gestion des espaces communaux publics et participation à la distinction « Commune Nature »

Le Conseil Municipal décide de s'engager dans une démarche respectueuse de l'environnement contribuant à la préservation de la ressource en eau et à la sauvegarde de la biodiversité.

Cette démarche est formalisée par la signature d'une charte régionale d'entretien et de gestion des espaces communaux en vue de concourir à la distinction « Commune Nature ».



Institution du permis de démolir

Le Conseil Municipal décide d'instituer le permis de démolir sur tout le territoire communal.

Demande de subvention au titre des amendes de police

Le Conseil Municipal décide d'approuver l'engagement de la dépense d'études de sécurité en agglomération sur l'exercice budgétaire 2022 et autorise Monsieur le Maire à solliciter l'aide du Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) au titre des amendes de police pour une étude de sécurité en agglomération concernant la RD 1066 et la RD 14bisIV.

Convention de participation à la protection sociale complémentaire risque « prévoyance » - approbation de l'avenant

Le Conseil Municipal prend acte des nouveaux taux de cotisations applicables au 1er janvier 2023 dans le cadre de la convention de participation relative à la protection sociale complémentaire risque « prévoyance » et autorise M. le Maire à signer l'avenant aux conditions particulières ainsi que tout acte y afférent.

Demandes de subvention

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à déposer auprès des services de l'Etat (DETR) et du Fonds d'Aide du Football Amateur (FAFA) une demande de

- LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL -

subvention pour la préparation et la pose d'un pareballon en bordure du terrain de football, équipement sportif de sécurité.

Rapports d'activités et eau-assainissement de la Communauté de Communes de Thann-Cernay

Le Conseil Municipal émet un avis favorable après avoir pris connaissance des rapports d'activités de la Communauté de Communes de Thann-Cernay.

Remboursement de frais avancés par un conseiller municipal

Le Conseil Municipal autorise le remboursement de frais avancés par un conseiller municipal, Olivier FIMBEL dans le cadre de développement de photos pour une exposition municipale du 11 novembre.

Décision modificative de crédits d'investissement

Suite au paiement des frais d'études de voirie engagés sur l'exercice comptable antérieur pour 1 876,80 € au ch. 20, le Conseil Municipal décide d'intégrer ces frais d'études au ch. 21 du budget 2022 compte tenu que cette étude sera suivie de travaux d'aménagement des trottoirs rue de la Gare.

- FINANCES COMMUNALES -

Le bilan de l'année 2022

Le Conseil Municipal a examiné et validé le compte administratif de la Commune présenté par le Maire le 30 mars dernier.

Au compte administratif de l'exercice 2022, validé par le Conseil Municipal, on peut constater un excédent de clôture atteignant 799 954 €. Il intègre le résultat des deux sections (fonctionnement et investissement) ainsi que l'excédent reporté n-1. Cet excédent de clôture reporté en recettes de fonctionnement du budget suivant constitue un indicateur intéressant de la capacité d'investissement immédiate d'une commune et de sa bonne gestion.

Les dépenses d'investissement 2022 les plus marquantes auront été :

- L'aménagement du terrain multisports rue du Rhin et son aire de stationnement.
- La création d'un parking attenant au terrain multisports pour faciliter le stationnement les jours de match de football.
- La pose de deux vidéoprojecteurs dans deux salles de classe de l'école élémentaire pour compléter l'équipement numérique mis à leur disposition.
- La pose d'une clôture pour matérialiser l'enceinte du nouvel atelier technique rue de l'Industrie
- La poursuite des travaux de signalisation et de marquage routier dans le village
- Le remplacement des volets roulants du rez-de-chaussée de la mairie par un système d'ouverture solaire
- Les travaux d'études pour l'aménagement des trottoirs rue de la Gare et la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme.



QUATRE CHIFFRES SIGNIFICATIFS ILLUSTRENT LE BILAN DE L'ANNÉE 2022 :

- La dotation forfaitaire de l'Etat en baisse : 135 334 €
- Le montant de l'investissement de l'année aura été de 333 294 €
- Le montant des subventions d'investissement obtenues par la Commune : 27 689 €
- L'excédent de clôture atteint 799 954 € et sera à reporter en recettes de fonctionnement dans le budget 2023.

BUDGET GENERAL 2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT

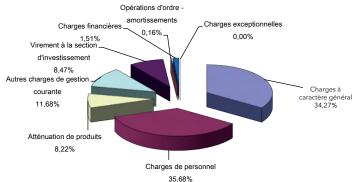
Les dépenses de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses à 1 520 340 € et en recettes à 2 191 495 €. Le « suréquilibre » de la section de fonctionnement est autorisé en cas de reprise de l'excédent de l'année précédente.

Les principaux postes de **dépenses de fonctionnement** concernent :

	Montant en €	%
Charges à caractère général	521 050	34,27%
Charges de personnel	542 400	35,68%
Atténuation de produits	124 993	8,22%
Autres charges de gestion courante	177 626	11,68%
Virement à la section d'investissement	128 806	8,47%
Opérations d'ordre - amortissements	2 465	0,16%
Charges financières	23 000	1,51%
Charges exceptionnelles	0	0,00%

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



- Les charges à caractère général : 521 050 €. Cela comprend les fournitures d'équipements, l'énergie (gaz, électricité) en forte hausse, les assurances diverses, les travaux d'entretien de la voirie (balayage, bi-couche..), le fleurissement, mais également l'entretien des bâtiments et des véhicules.
- Les charges de personnel : 542 400 € Il s'agit des charges patronales, des cotisations et des

rémunérations des employés de la Commune et personnel extérieur mis à disposition. Elles sont en hausse en raison de l'embauche d'un agent au service technique et du soutien exceptionnel apporté par la Commune aux écoles par la mise à disposition d'une ATSEM supplémentaire.

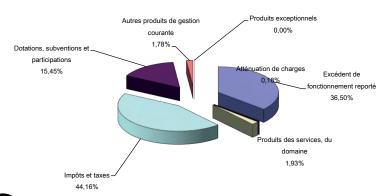
• Les charges de gestion courante : 177 626 €. Cela concerne à la fois la contribution obligatoire au SDIS, les cotisations aux différents organismes extérieurs (Parc du Ballon...), les indemnités des élus, mais aussi la participation à l'activité périscolaire et l'ensemble des subventions allouées aux associations locales. Cette année se rajoute une subvention exceptionnelle issue du budget principal en direction du budget annexe Forêt pour financer l'opération de plantation parcelle 54 prévue pour cet automne et suivie par nos partenaires forestiers de l'O.N.F.

Les recettes de fonctionnement

Nos recettes de fonctionnement reposent essentiellement sur notre excédent reporté, sur les taxes locales, sur l'attribution de compensation de perte de la taxe professionnelle et les dotations.

	Montant en €	%
Excédent de fonctionnement reporté	799 955	36,50%
Atténuation de charges	4 000	0,18%
Produits des services, du domaine	42 300	1,93%
Impôts et taxes	967 744	44,16%
Dotations, subventions et participations	338 596	15,45%
Autres produits de gestion courante	38 900	1,78%
Produits exceptionnels	0	0,00%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



- L'excédent de fonctionnement reporté au budget principal 2023 affiche un résultat en baisse par rapport à l'exercice 2022. Cela s'explique par un montant important des dépenses d'investissements engagées en 2022 qui n'ont pas été finalisées et qui sont à reporter budgétairement sur 2023. Elles concernent principalement les travaux de la rue de la Gare et du chemin de l'Allenborn.
- Le chapitre 73 dédié aux **impôts et taxes** est en nette hausse uniquement grâce à la hausse automatique des bases d'imposition réévaluées annuellement par l'Etat (7% en 2023).
- Le chapitre 74 relatif aux **dotations de l'Etat** marque un léger rebond grâce à une dotation forfaitaire prévisionnelle en hausse.
- Stabilité du produit prévisionnel du chapitre 75 consacré aux revenus locatifs.

D'une manière globale les recettes de fonctionnement prévisionnelles 2023 excédent reporté) progressent par rapport au budget primitif 2022 passant respectivement d'une prévision de recettes courantes de 1 322 250 € en 2022 à 1 387 540 € en 2023. Elles progressent cependant moins vite que la hausse des dépenses courantes de fonctionnement qui est à imputer principalement à la hausse temporaire du coût de l'énergie subie par les collectivités malgré les dispositifs compensateurs mis en place par l'Etat pour les contrats d'électricité par exemple.

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre à 719 408 € dont **316 958 € de nouveaux crédits** affectés à des dépenses réelles d'équipements.

La différence entre le budget total et les nouveaux crédits en dépenses d'investissement est constituée par le remboursement de l'emprunt, les restes à réaliser 2022 reportés sur 2023 (à hauteur de 257 252 €) et du solde d'exécution reporté de la section d'investissement.

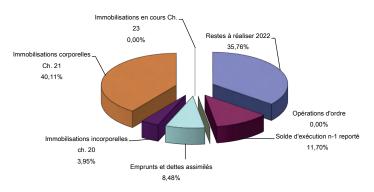
Les dépenses d'investissement

Les principaux postes de dépenses d'investissement en 2023 (nouveaux crédits hors restes à réaliser) concernent :

	Montant en €	%
Restes à réaliser 2022	257 253	35,76%
Solde d'exécution n-1 reporté	84 197	11,70%

Opérations d'ordre	0	0,00%
Emprunts et dettes assimilés	61 000	8,48%
Immobilisations incorporelles ch. 20	28 402	3,95%
Immobilisations corporelles Ch. 21	288 556	40,11%
Immobilisations en cours Ch. 23	0	0,00%

DEPENSES D'INVESTISSEMENT



Frais d'études : 28 402 €

- Mise à jour du règlement d'urbanisme
- Etude de faisabilité de l'aménagement du parvis de la Gare en cofinancement avec la SNCF
- Etude d'assistance à maîtrise d'ouvrage par le CAUE en vue de la requalification de la placette 8, rue des Vosges
- Etude de sécurité en traverse d'agglomération (RD 1066 et RD 14bisIV) avec l'appui de la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA)

Aménagement et agencements de terrains : 70 500 €

- Pose d'un pare-ballon en bordure du terrain de football suite au dépérissement des épicéas.
- Cour d'école résiliente : Travaux de végétalisation et de gestion intégrée des eaux pluviales de la cour de l'école maternelle

Bâtiments communaux : 173 706 €

La mairie:

- Dématérialisation du service d'urbanisme et accueil du public pour respecter les normes RGPD

Le hangar communal - Quartier de la Fonderie :

- Finalisation des travaux d'aménagements intérieurs (bâtiment ossature bois utile au service technique : deux ateliers, un lieu de stockage, vestiaires et salle de réunion).

L'église :

- Pose de survitrage à l'église (1^{ère} tranche) en partenariat et avec la participation du Conseil de Fabrique

Travaux de voirie : 10 000 €

- Finalisation de l'aménagement de trottoirs rue de la Gare - travaux supplémentaires

Installations de voirie : 2 000 €

- Aménagements de sécurité aux abords des écoles:
 Pose de panneaux « Téo et Léa » de protection des écoliers

Autres installations : 500 €

- Fourniture d'un lecteur de CD USB BLUETOOTH format rackable pour la salle des Fêtes

Autres réseaux : 3 000 €

- Prestation supplémentaire dans le cadre des travaux d'assainissement (gestion des eaux pluviales) chemin de l'Allenborn - Pose d'un regard de vidange au niveau d'une conduite d'eau pluviale.

Matériel Sapeurs-Pompiers et de défense civile : 5 800 €

- Pose d'un défibrillateur extérieur à l'Auberge de la Fourmi
- Fourniture de matériel d'intervention pour notre corps local des Sapeurs-Pompiers (aspirateur de mucosité...)

Matériel de bureau : 13 200 €

- Acquisition d'un scanner professionnel de format A3 pour la dématérialisation de la chaîne de transmission des demandes d'autorisations d'urbanisme
- Remplacement du photocopieur de la mairie

Mobilier: 3800€

- Mobilier d'extérieur pour la cour de l'école élémentaire
- Tableau d'affichage extérieur pour l'école élémentaire

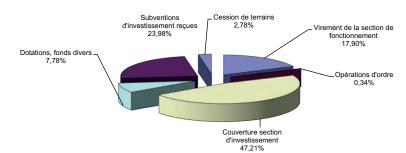
Autres matériels : 6 050 €

- Acquisition d'une plaque vibrante et d'une tronçonneuse pour disquer l'enrobé
- Fourniture d'une élagueuse et d'une tronçonneuse pour l'entretien de nos chemins de promenade en forêt
- Fourniture d'un humidificateur d'air pour l'orgue de l'église

Les recettes d'investissement

	Montant en €	%
Virement de la section de fonctionnement	128 805	17,90%
Opérations d'ordre	2 465	0,34%
Couverture section d'investissement	339 615	47,21%
Dotations, fonds divers	56 000	7,78%
Subventions d'investissement reçues	172 523	23,98%
Cession de terrains	20 000	2,78%

RECETTES D'INVESTISSEMENT



Les subventions et le fonds de concours utiles au financement des projets communaux constituent en 2023 les principales ressources des recettes d'investissements (23,98%). Elles correspondent aux Fonds de concours de la Communauté de Communes et aux subventions d'équipement sollicitées auprès de l'Etat, de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et de la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA). Il s'agit principalement dans notre cas de subventions d'équipement pour les travaux d'aménagement de la cour vivante de l'école maternelle, pour la pose du pare-ballon rue du Rhin, et des subventions notifiées par la CEA pour l'aménagement des trottoirs rue de la Gare, pour l'aménagement du Citystade et pour la pose du défibrillateur à l'Auberge de la Fourmi.

Au total 111 763 € de subventions sont attendues (hors Fonds de Concours).

Le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement permettant d'équilibrer la section d'investissement et les dotations de l'Etat (FCTVA, TA) constituent le second axe de ressources.

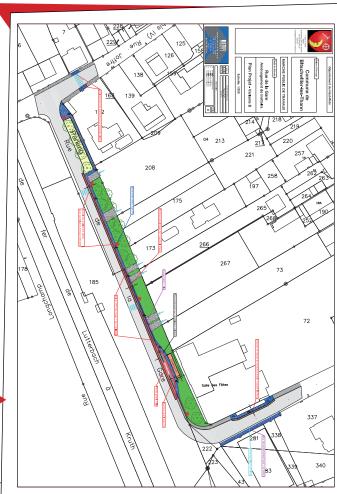
- FINANCES COMMUNALES -

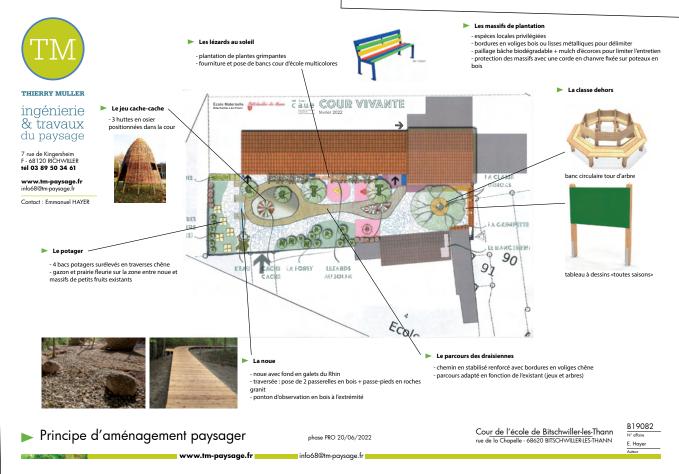


Aménagements sécurité aux abords des écoles : Téo et Léa

Finalisation de l'aménagement de trottoirs rue de la Gare

Projet de cour vivante à l'école maternelle





DÉCÈS 2022

01 janvier

Anne-Marie STURM née KIRCHHOFF

10 janvier

Germaine MENY née WELCKER

22 janvier

Achille ACKERMANN

29 janvier

Alice BONGUR née LARUELLE

03 février

Marcelle DEGUILLE née BLOSSER

15 février

Roger WELKER

23 février

Gunter HIRSCH

10 mars

Charles SOEHNLEN Eugène SCHMITT

17 avril

Jean-Pierre SCHULLER

22 avril

Germaine SCHWARTZ née DIFTRICH

28 avril

Christiane BATÔT née SCHNEBELIN

10 mai

Philippe HAFFNER

12 mai

Pascal DORMOIS

02 juin

Edith SCHROEDER née DIETSCHY

05 juillet

Bruna DENEGRI née SPERANDIO

27 juillet

Marie BURR née THOMAS

24 août

Hubert POZZOLI

13 septembre

René SCHAEFER

15 septembre

Georgette HALLER née DORMOIS 16 septembre

Hélène UNGER née BELTZUNG

19 septembre

Marius GRIMAUD

30 septembre

Charlotte JEANTON née AXT

03 octobre

Jean CLAUSSE

14 octobre

Colette GRIMAUD née GLANTZMANN

15 octobre

Jacqueline WASSMER née ROESCH

23 octobre

Alice KOEHL née RUSCH

15 novembre

Oscar RUFFIO

28 novembre

Jeanne KILHOFER née SCHUMACHER 2 décembre

Louise RIVIÈRE née WALTER

3 décembre

Casimir NAVARRO

18 décembre

Michel ZAÏTER

19 décembre

Anna BISSLER née HAFFNER

20 décembre

Joséphine MLYNEK née DABEK

27 décembre

Simonne QUOST née DROBOIS

Marie-Louise BRISWALTER née LIENERT

28 décembre

Batist BONECKER

MARIAGES CÉLÉBRÉS EN 2022

21 mai Guillaume DECOCHEREUX et Julie FIMBEL

18 juin Vincent ETHEVE et Léa DIMKE

22 octobre Alain VERBRUGGHE et Angela CATTELAN

ENFANTS NÉS EN 2022

14 janvier Mattia - fils de Anthony BOTTMER et Constance MULLER

11 août Léandre - fils de Alexandre GULLY et Alicia SANGREGORIO

20 août Endrit - fils de Leotrim et Antigona AVDYLAJ

05 octobre Nathan - fils de Thomas GOTTSCHECK et Aurélie NUNINGER

31 octobre Lucille - fille de Sébastien et Héloïse BRAND

Listes non exhaustives, établies sur la base des données et autorisations recueillies

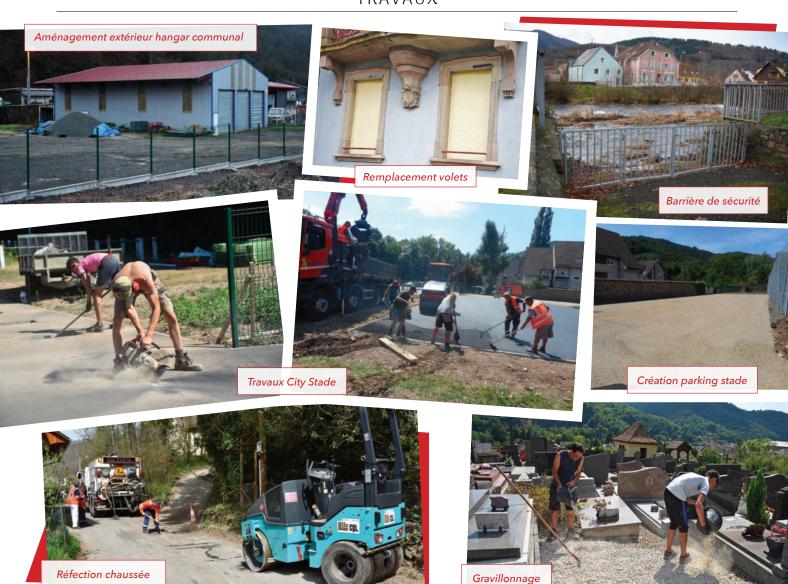
- ANNIVERSAIRES 2023 -

4 janvier85 ansAndrée GRETHA15 A rue du Rhin8 janvier80 ansLaure CLAERR13 B rue du Rhin21 janvier80 ansRose-Marie MOOSBRUGGER6 rue de l'Industrie23 janvier90 ansAntoinette MUNSCH21 rue des Vosges30 janvier80 ansJean-Georges STOETZEL6 A rue de la Fonderie6 février90 ansRobert EHNY2 rue du Pont18 février80 ansJean-Claude FERRARI15 rue des Tilleuls19 février80 ansDanièle EHNY2 rue du Pont9 mars85 ansMario DEL MEDICO19 rue des Imprimeurs13 mars80 ansCatherine DEN DRIVER10 A rue Bellevue25 mars95 ansCaterina HANTZ4 rue de l'Industrie12 avril90 ansColette KNECHT15 A rue du Rhin15 avril90 ansJean-Pierre COLOMBO23 A rue des Tilleuls27 avril85 ansHélène SCHMITT12 rue des Graveurs9 mai90 ansAngela LUMIA8 rue des Graveurs21 mai80 ansZefferina GROSS2 rue du Burn8 juin90 ansRolande KURTZEMANN17 rue du Rhin23 juillet90 ansAlain SCHOULER17 rue Joffre6 août85 ansMarie-Rosalie BRUCKERT3 rue du Pont29 septembre80 ansAngele LOEFFEL6 rue du Chemin de Fer28 octobre80 ansAngele LOEFFEL6 rue du Chemin de Fer1 novembre95 ansBenedetto LUMIA8 rue des Graveurs <th>1 janvier</th> <th>85 ans</th> <th>Hassain TITAOU</th> <th>47 rue des Vosges</th>	1 janvier	85 ans	Hassain TITAOU	47 rue des Vosges
21 janvier80 ansRose-Marie MOOSBRUGGER6 rue de l'Industrie23 janvier90 ansAntoinette MUNSCH21 rue des Vosges30 janvier80 ansJean-Georges STOETZEL6 A rue de la Fonderie6 février90 ansRobert EHNY2 rue du Pont18 février80 ansJean-Claude FERRARI15 rue des Tilleuls19 février80 ansDanièle EHNY2 rue du Pont9 mars85 ansMario DEL MEDICO19 rue des Imprimeurs13 mars80 ansCatherine DEN DRIVER10 A rue Bellevue25 mars95 ansCaterina HANTZ4 rue de l'Industrie12 avril90 ansColette KNECHT15 A rue du Rhin15 avril90 ansJean-Pierre COLOMBO23 A rue des Tilleuls27 avril85 ansHélène SCHMITT12 rue des Graveurs9 mai90 ansAngela LUMIA8 rue des Graveurs21 mai80 ansZefferina GROSS2 rue du Burn8 juin90 ansRolande KURTZEMANN17 rue du Rhin23 juillet90 ansFernand FELLMANN6 rue des Graveurs3 août80 ansAlain SCHOULER17 rue Joffre6 août85 ansMarie-Rosalie BRUCKERT3 rue du Pont29 septembre80 ansAngele LOEFFEL6 rue du Chemin de Fer28 octobre80 ansGérard EDEL24 rue de la Carrière1 novembre85 ansJean-Pierre SCHNEBELEN15 A rue du Rhin7 novembre95 ansBenedetto LUMIA8 rue des Graveurs	4 janvier	85 ans	Andrée GRETHA	15 A rue du Rhin
23 janvier 90 ans Antoinette MUNSCH 21 rue des Vosges 30 janvier 80 ans Jean-Georges STOETZEL 6 A rue de la Fonderie 6 février 90 ans Robert EHNY 2 rue du Pont 18 février 80 ans Jean-Claude FERRARI 15 rue des Tilleuls 19 février 80 ans Danièle EHNY 2 rue du Pont 9 mars 85 ans Mario DEL MEDICO 19 rue des Imprimeurs 13 mars 80 ans Catherine DEN DRIVER 10 A rue Bellevue 25 mars 95 ans Caterina HANTZ 4 rue de l'Industrie 12 avril 90 ans Colette KNECHT 15 A rue du Rhin 15 avril 90 ans Jean-Pierre COLOMBO 23 A rue des Tilleuls 27 avril 85 ans Hélène SCHMITT 12 rue des Graveurs 9 mai 90 ans Angela LUMIA 8 rue des Graveurs 21 mai 80 ans Zefferina GROSS 2 rue du Burn 8 juin 90 ans Rolande KURTZEMANN 17 rue du Rhin 23 juillet 90 ans Fernand FELLMANN 6 rue des Graveurs 3 août 80 ans Alain SCHOULER 17 rue Joffre 6 août 85 ans Marie-Rosalie BRUCKERT 3 rue du Chemin de Fer 28 octobre 80 ans Gérard EDEL 6 rue du Chemin de Fer 1 novembre 95 ans Benedetto LUMIA 8 rue des Graveurs 23 novembre 80 ans Marie-Antoinette GULLY 27 rue du Chemin de Fer	8 janvier	80 ans	Laure CLAERR	13 B rue du Rhin
30 janvier 80 ans Jean-Georges STOETZEL 6 A rue de la Fonderie 6 février 90 ans Robert EHNY 2 rue du Pont 18 février 80 ans Jean-Claude FERRARI 15 rue des Tilleuls 19 février 80 ans Danièle EHNY 2 rue du Pont 9 mars 85 ans Mario DEL MEDICO 19 rue des Imprimeurs 13 mars 80 ans Catherine DEN DRIVER 10 A rue Bellevue 25 mars 95 ans Caterina HANTZ 4 rue de l'Industrie 12 avril 90 ans Colette KNECHT 15 A rue du Rhin 15 avril 90 ans Jean-Pierre COLOMBO 23 A rue des Tilleuls 27 avril 85 ans Hélène SCHMITT 12 rue des Graveurs 9 mai 90 ans Angela LUMIA 8 rue des Graveurs 21 mai 80 ans Zefferina GROSS 2 rue du Burn 8 juin 90 ans Rolande KURTZEMANN 17 rue du Rhin 23 juillet 90 ans Fernand FELLMANN 6 rue des Graveurs 3 août 80 ans Alain SCHOULER 17 rue Joffre 6 août 85 ans Marie-Rosalie BRUCKERT 3 rue du Pont 29 septembre 80 ans Angela LOEFFEL 6 rue du Chemin de Fer 1 novembre 85 ans Jean-Pierre SCHNEBELEN 15 A rue du Rhin 7 novembre 95 ans Benedetto LUMIA 8 rue des Graveurs 23 novembre 80 ans Marie-Antoinette GULLY 27 rue du Chemin de Fer	21 janvier	80 ans	Rose-Marie MOOSBRUGGER	6 rue de l'Industrie
6 février90 ansRobert EHNY2 rue du Pont18 février80 ansJean-Claude FERRARI15 rue des Tilleuls19 février80 ansDanièle EHNY2 rue du Pont9 mars85 ansMario DEL MEDICO19 rue des Imprimeurs13 mars80 ansCatherine DEN DRIVER10 A rue Bellevue25 mars95 ansCaterina HANTZ4 rue de l'Industrie12 avril90 ansColette KNECHT15 A rue du Rhin15 avril90 ansJean-Pierre COLOMBO23 A rue des Tilleuls27 avril85 ansHélène SCHMITT12 rue des Graveurs9 mai90 ansAngela LUMIA8 rue des Graveurs21 mai80 ansZefferina GROSS2 rue du Burn8 juin90 ansRolande KURTZEMANN17 rue du Rhin23 juillet90 ansFernand FELLMANN6 rue des Graveurs3 août80 ansAlain SCHOULER17 rue Joffre6 août85 ansMarie-Rosalie BRUCKERT3 rue du Pont29 septembre80 ansAngele LOEFFEL6 rue du Chemin de Fer28 octobre80 ansGérard EDEL24 rue de la Carrière1 novembre85 ansJean-Pierre SCHNEBELEN15 A rue du Rhin7 novembre95 ansBenedetto LUMIA8 rue des Graveurs23 novembre80 ansMarie-Antoinette GULLY27 rue du Chemin de Fer	23 janvier	90 ans	Antoinette MUNSCH	21 rue des Vosges
18 février80 ansJean-Claude FERRARI15 rue des Tilleuls19 février80 ansDanièle EHNY2 rue du Pont9 mars85 ansMario DEL MEDICO19 rue des Imprimeurs13 mars80 ansCatherine DEN DRIVER10 A rue Bellevue25 mars95 ansCaterina HANTZ4 rue de l'Industrie12 avril90 ansColette KNECHT15 A rue du Rhin15 avril90 ansJean-Pierre COLOMBO23 A rue des Tilleuls27 avril85 ansHélène SCHMITT12 rue des Graveurs9 mai90 ansAngela LUMIA8 rue des Graveurs21 mai80 ansZefferina GROSS2 rue du Burn8 juin90 ansRolande KURTZEMANN17 rue du Rhin23 juillet90 ansFernand FELLMANN6 rue des Graveurs3 août80 ansAlain SCHOULER17 rue Joffre6 août85 ansMarie-Rosalie BRUCKERT3 rue du Pont29 septembre80 ansAngele LOEFFEL6 rue du Chemin de Fer28 octobre80 ansGérard EDEL24 rue de la Carrière1 novembre85 ansJean-Pierre SCHNEBELEN15 A rue du Rhin7 novembre95 ansBenedetto LUMIA8 rue des Graveurs23 novembre80 ansMarie-Antoinette GULLY27 rue du Chemin de Fer	30 janvier	80 ans	Jean-Georges STOETZEL	6 A rue de la Fonderie
19 février80 ansDanièle EHNY2 rue du Pont9 mars85 ansMario DEL MEDICO19 rue des Imprimeurs13 mars80 ansCatherine DEN DRIVER10 A rue Bellevue25 mars95 ansCaterina HANTZ4 rue de l'Industrie12 avril90 ansColette KNECHT15 A rue du Rhin15 avril90 ansJean-Pierre COLOMBO23 A rue des Tilleuls27 avril85 ansHélène SCHMITT12 rue des Graveurs9 mai90 ansAngela LUMIA8 rue des Graveurs21 mai80 ansZefferina GROSS2 rue du Burn8 juin90 ansRolande KURTZEMANN17 rue du Rhin23 juillet90 ansFernand FELLMANN6 rue des Graveurs3 août80 ansAlain SCHOULER17 rue Joffre6 août85 ansMarie-Rosalie BRUCKERT3 rue du Pont29 septembre80 ansAngele LOEFFEL6 rue du Chemin de Fer28 octobre80 ansGérard EDEL24 rue de la Carrière1 novembre95 ansBenedetto LUMIA8 rue des Graveurs23 novembre80 ansMarie-Antoinette GULLY27 rue du Chemin de Fer	6 février	90 ans	Robert EHNY	2 rue du Pont
9 mars85 ansMario DEL MEDICO19 rue des Imprimeurs13 mars80 ansCatherine DEN DRIVER10 A rue Bellevue25 mars95 ansCaterina HANTZ4 rue de l'Industrie12 avril90 ansColette KNECHT15 A rue du Rhin15 avril90 ansJean-Pierre COLOMBO23 A rue des Tilleuls27 avril85 ansHélène SCHMITT12 rue des Graveurs9 mai90 ansAngela LUMIA8 rue des Graveurs21 mai80 ansZefferina GROSS2 rue du Burn8 juin90 ansRolande KURTZEMANN17 rue du Rhin23 juillet90 ansFernand FELLMANN6 rue des Graveurs3 août80 ansAlain SCHOULER17 rue Joffre6 août85 ansMarie-Rosalie BRUCKERT3 rue du Pont29 septembre80 ansAngele LOEFFEL6 rue du Chemin de Fer28 octobre80 ansGérard EDEL24 rue de la Carrière1 novembre85 ansJean-Pierre SCHNEBELEN15 A rue du Rhin7 novembre95 ansBenedetto LUMIA8 rue des Graveurs23 novembre80 ansMarie-Antoinette GULLY27 rue du Chemin de Fer	18 février	80 ans	Jean-Claude FERRARI	15 rue des Tilleuls
13 mars80 ansCatherine DEN DRIVER10 A rue Bellevue25 mars95 ansCaterina HANTZ4 rue de l'Industrie12 avril90 ansColette KNECHT15 A rue du Rhin15 avril90 ansJean-Pierre COLOMBO23 A rue des Tilleuls27 avril85 ansHélène SCHMITT12 rue des Graveurs9 mai90 ansAngela LUMIA8 rue des Graveurs21 mai80 ansZefferina GROSS2 rue du Burn8 juin90 ansRolande KURTZEMANN17 rue du Rhin23 juillet90 ansFernand FELLMANN6 rue des Graveurs3 août80 ansAlain SCHOULER17 rue Joffre6 août85 ansMarie-Rosalie BRUCKERT3 rue du Pont29 septembre80 ansAngele LOEFFEL6 rue du Chemin de Fer28 octobre80 ansGérard EDEL24 rue de la Carrière1 novembre85 ansJean-Pierre SCHNEBELEN15 A rue du Rhin7 novembre95 ansBenedetto LUMIA8 rue des Graveurs23 novembre80 ansMarie-Antoinette GULLY27 rue du Chemin de Fer	19 février	80 ans	Danièle EHNY	2 rue du Pont
25 mars95 ansCaterina HANTZ4 rue de l'Industrie12 avril90 ansColette KNECHT15 A rue du Rhin15 avril90 ansJean-Pierre COLOMBO23 A rue des Tilleuls27 avril85 ansHélène SCHMITT12 rue des Graveurs9 mai90 ansAngela LUMIA8 rue des Graveurs21 mai80 ansZefferina GROSS2 rue du Burn8 juin90 ansRolande KURTZEMANN17 rue du Rhin23 juillet90 ansFernand FELLMANN6 rue des Graveurs3 août80 ansAlain SCHOULER17 rue Joffre6 août85 ansMarie-Rosalie BRUCKERT3 rue du Pont29 septembre80 ansAngele LOEFFEL6 rue du Chemin de Fer28 octobre80 ansGérard EDEL24 rue de la Carrière1 novembre85 ansJean-Pierre SCHNEBELEN15 A rue du Rhin7 novembre95 ansBenedetto LUMIA8 rue des Graveurs23 novembre80 ansMarie-Antoinette GULLY27 rue du Chemin de Fer	9 mars	85 ans	Mario DEL MEDICO	19 rue des Imprimeurs
12 avril90 ansColette KNECHT15 A rue du Rhin15 avril90 ansJean-Pierre COLOMBO23 A rue des Tilleuls27 avril85 ansHélène SCHMITT12 rue des Graveurs9 mai90 ansAngela LUMIA8 rue des Graveurs21 mai80 ansZefferina GROSS2 rue du Burn8 juin90 ansRolande KURTZEMANN17 rue du Rhin23 juillet90 ansFernand FELLMANN6 rue des Graveurs3 août80 ansAlain SCHOULER17 rue Joffre6 août85 ansMarie-Rosalie BRUCKERT3 rue du Pont29 septembre80 ansAngele LOEFFEL6 rue du Chemin de Fer28 octobre80 ansGérard EDEL24 rue de la Carrière1 novembre85 ansJean-Pierre SCHNEBELEN15 A rue du Rhin7 novembre95 ansBenedetto LUMIA8 rue des Graveurs23 novembre80 ansMarie-Antoinette GULLY27 rue du Chemin de Fer	13 mars	80 ans	Catherine DEN DRIVER	10 A rue Bellevue
15 avril90 ansJean-Pierre COLOMBO23 A rue des Tilleuls27 avril85 ansHélène SCHMITT12 rue des Graveurs9 mai90 ansAngela LUMIA8 rue des Graveurs21 mai80 ansZefferina GROSS2 rue du Burn8 juin90 ansRolande KURTZEMANN17 rue du Rhin23 juillet90 ansFernand FELLMANN6 rue des Graveurs3 août80 ansAlain SCHOULER17 rue Joffre6 août85 ansMarie-Rosalie BRUCKERT3 rue du Pont29 septembre80 ansAngele LOEFFEL6 rue du Chemin de Fer28 octobre80 ansGérard EDEL24 rue de la Carrière1 novembre85 ansJean-Pierre SCHNEBELEN15 A rue du Rhin7 novembre95 ansBenedetto LUMIA8 rue des Graveurs23 novembre80 ansMarie-Antoinette GULLY27 rue du Chemin de Fer	25 mars	95 ans	Caterina HANTZ	4 rue de l'Industrie
27 avril85 ansHélène SCHMITT12 rue des Graveurs9 mai90 ansAngela LUMIA8 rue des Graveurs21 mai80 ansZefferina GROSS2 rue du Burn8 juin90 ansRolande KURTZEMANN17 rue du Rhin23 juillet90 ansFernand FELLMANN6 rue des Graveurs3 août80 ansAlain SCHOULER17 rue Joffre6 août85 ansMarie-Rosalie BRUCKERT3 rue du Pont29 septembre80 ansAngele LOEFFEL6 rue du Chemin de Fer28 octobre80 ansGérard EDEL24 rue de la Carrière1 novembre85 ansJean-Pierre SCHNEBELEN15 A rue du Rhin7 novembre95 ansBenedetto LUMIA8 rue des Graveurs23 novembre80 ansMarie-Antoinette GULLY27 rue du Chemin de Fer	12 avril	90 ans	Colette KNECHT	15 A rue du Rhin
9 mai90 ansAngela LUMIA8 rue des Graveurs21 mai80 ansZefferina GROSS2 rue du Burn8 juin90 ansRolande KURTZEMANN17 rue du Rhin23 juillet90 ansFernand FELLMANN6 rue des Graveurs3 août80 ansAlain SCHOULER17 rue Joffre6 août85 ansMarie-Rosalie BRUCKERT3 rue du Pont29 septembre80 ansAngele LOEFFEL6 rue du Chemin de Fer28 octobre80 ansGérard EDEL24 rue de la Carrière1 novembre85 ansJean-Pierre SCHNEBELEN15 A rue du Rhin7 novembre95 ansBenedetto LUMIA8 rue des Graveurs23 novembre80 ansMarie-Antoinette GULLY27 rue du Chemin de Fer	15 avril	90 ans	Jean-Pierre COLOMBO	23 A rue des Tilleuls
21 mai 80 ans Zefferina GROSS 2 rue du Burn 8 juin 90 ans Rolande KURTZEMANN 17 rue du Rhin 23 juillet 90 ans Fernand FELLMANN 6 rue des Graveurs 3 août 80 ans Alain SCHOULER 17 rue Joffre 6 août 85 ans Marie-Rosalie BRUCKERT 3 rue du Pont 29 septembre 80 ans Angele LOEFFEL 6 rue du Chemin de Fer 28 octobre 80 ans Gérard EDEL 24 rue de la Carrière 1 novembre 85 ans Jean-Pierre SCHNEBELEN 15 A rue du Rhin 7 novembre 95 ans Benedetto LUMIA 8 rue des Graveurs 23 novembre 80 ans Marie-Antoinette GULLY 27 rue du Chemin de Fer	27 avril	85 ans	Hélène SCHMITT	12 rue des Graveurs
8 juin90 ansRolande KURTZEMANN17 rue du Rhin23 juillet90 ansFernand FELLMANN6 rue des Graveurs3 août80 ansAlain SCHOULER17 rue Joffre6 août85 ansMarie-Rosalie BRUCKERT3 rue du Pont29 septembre80 ansAngele LOEFFEL6 rue du Chemin de Fer28 octobre80 ansGérard EDEL24 rue de la Carrière1 novembre85 ansJean-Pierre SCHNEBELEN15 A rue du Rhin7 novembre95 ansBenedetto LUMIA8 rue des Graveurs23 novembre80 ansMarie-Antoinette GULLY27 rue du Chemin de Fer	9 mai	90 ans	Angela LUMIA	8 rue des Graveurs
23 juillet90 ansFernand FELLMANN6 rue des Graveurs3 août80 ansAlain SCHOULER17 rue Joffre6 août85 ansMarie-Rosalie BRUCKERT3 rue du Pont29 septembre80 ansAngele LOEFFEL6 rue du Chemin de Fer28 octobre80 ansGérard EDEL24 rue de la Carrière1 novembre85 ansJean-Pierre SCHNEBELEN15 A rue du Rhin7 novembre95 ansBenedetto LUMIA8 rue des Graveurs23 novembre80 ansMarie-Antoinette GULLY27 rue du Chemin de Fer	21 mai	80 ans	Zefferina GROSS	2 rue du Burn
3 août80 ansAlain SCHOULER17 rue Joffre6 août85 ansMarie-Rosalie BRUCKERT3 rue du Pont29 septembre80 ansAngele LOEFFEL6 rue du Chemin de Fer28 octobre80 ansGérard EDEL24 rue de la Carrière1 novembre85 ansJean-Pierre SCHNEBELEN15 A rue du Rhin7 novembre95 ansBenedetto LUMIA8 rue des Graveurs23 novembre80 ansMarie-Antoinette GULLY27 rue du Chemin de Fer	8 juin	90 ans	Rolande KURTZEMANN	17 rue du Rhin
6 août85 ansMarie-Rosalie BRUCKERT3 rue du Pont29 septembre80 ansAngele LOEFFEL6 rue du Chemin de Fer28 octobre80 ansGérard EDEL24 rue de la Carrière1 novembre85 ansJean-Pierre SCHNEBELEN15 A rue du Rhin7 novembre95 ansBenedetto LUMIA8 rue des Graveurs23 novembre80 ansMarie-Antoinette GULLY27 rue du Chemin de Fer	23 juillet	90 ans	Fernand FELLMANN	6 rue des Graveurs
29 septembre80 ansAngele LOEFFEL6 rue du Chemin de Fer28 octobre80 ansGérard EDEL24 rue de la Carrière1 novembre85 ansJean-Pierre SCHNEBELEN15 A rue du Rhin7 novembre95 ansBenedetto LUMIA8 rue des Graveurs23 novembre80 ansMarie-Antoinette GULLY27 rue du Chemin de Fer	3 août	80 ans	Alain SCHOULER	17 rue Joffre
28 octobre80 ansGérard EDEL24 rue de la Carrière1 novembre85 ansJean-Pierre SCHNEBELEN15 A rue du Rhin7 novembre95 ansBenedetto LUMIA8 rue des Graveurs23 novembre80 ansMarie-Antoinette GULLY27 rue du Chemin de Fer	6 août	85 ans	Marie-Rosalie BRUCKERT	3 rue du Pont
1 novembre85 ansJean-Pierre SCHNEBELEN15 A rue du Rhin7 novembre95 ansBenedetto LUMIA8 rue des Graveurs23 novembre80 ansMarie-Antoinette GULLY27 rue du Chemin de Fer	29 septembre	80 ans	Angele LOEFFEL	6 rue du Chemin de Fer
7 novembre95 ansBenedetto LUMIA8 rue des Graveurs23 novembre80 ansMarie-Antoinette GULLY27 rue du Chemin de Fer	28 octobre	80 ans	Gérard EDEL	24 rue de la Carrière
23 novembre 80 ans Marie-Antoinette GULLY 27 rue du Chemin de Fer	1 novembre	85 ans	Jean-Pierre SCHNEBELEN	15 A rue du Rhin
	7 novembre	95 ans	Benedetto LUMIA	8 rue des Graveurs
31 décembre 80 ans Lucien FISCHER 4 rue de la Fonderie	23 novembre	80 ans	Marie-Antoinette GULLY	27 rue du Chemin de Fer
	31 décembre	80 ans	Lucien FISCHER	4 rue de la Fonderie

- NOCES 2023 -

7 avril	Noce d'Or	Rémy, Régine GLAS	1 Chemin du Kerlenbach
6 mai	Noces d'Or	Claude, Yvette TAHRI	Lieudit du Steinbrucklé
7 juillet	Noces d'Or	Jean-Paul, Evelyne GERARD	8 rue du Chemin de Fer
1 août	Noces Palissandre	Jean-Pierre, Angèle COLOMBO	23 A rue des Tilleuls
11 août	Noces d'Or	Yves, Annette SCHUFFENECKER	20 rue du Castel Fleuri
25 août	Noces d'Or	Jean-Pierre, Isabelle BOUJEANT	36 A rue des Vosges
6 octobre	Noces d'Or	Jean-Pierre, Jacqueline SCHUWER	45 rue des Vosges
24 novembre	Noces d'Or	Gérard, Marion PION	17 rue des Graveurs
28 décembre	Noces d'Or	Gérard, Annick RINGENBACH	38 rue Joffre

- TRAVAUX -











Abroutissement

▶ Protection contre l'abroutissement des pousses de sapins par la laine de mouton.

La laine de mouton est efficace pour protéger les pousses de sapins contre les dommages causés par le froid, le vent, la neige et les animaux.

Elle permet également de maintenir l'humidité autour de l'arbre et de favoriser une croissance saine.

La laine de mouton est également un matériau respectueux de l'environnement car elle est biodégradable et peut être compostée une fois qu'elle n'est plus nécessaire. Si vous apercevez ces protections lors de vos promenades en forêt, veuillez ne pas les enlever!





Collecte des déchets au cimetière

Pour améliorer le bon fonctionnement de la collecte des déchets au cimetière, 2 types de bacs de tri ont été mis en place. Ils sont identifiés par des adhésifs.

Merci de faire un geste citoyen et le bon tri en respectant au mieux les consignes qui permettront de minimiser notre impact sur l'environnement!



Bornes Murbach

Lors de vos promenades sur le banc communal, vous pourrez découvrir des bornes anciennes généralement en grès des Vosges.

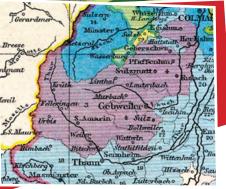
Vestiges des temps passés, elles délimitaient la principauté de Murbach (abbaye de Murbach), fondée en 727 par le comte Eberhard d'Eguisheim . Celle-ci comptait parmi les plus riches et influentes du Saint Empire romain germanique.

A cette époque, la principauté était divisée en trois baillages : St Amarin, Wattwiller et Guebwiller. Bitschwiller faisait partie du baillage de St Amarin qui regroupait toutes les communes de la vallée de la Thur (de Bitschwiller à Wildenstein).

Chef d'œuvre de l'architecture médiévale, l'église vieille de 8 siècles reste la seule partie visible et unique témoin de l'existence de cette abbaye à Murbach.







Au fil des mois...

Journée de la laïcité

L'école a choisi d'inscrire à son projet d'école l'idée de faire partager aux élèves les valeurs laïques de la République : ainsi, cette année deux actions ont été mises en œuvre dans ce sens :

- les ateliers philosophiques au cours desquels les enfants de grande section sont amenés à réfléchir à des questions qui les touchent (Peut-on faire ce qu'on veut ? A ton avis, c'est quoi se mettre en colère ? Qu'est-ce qu'être heureux ?...) et leur permettent de construire leur estime de soi ainsi que le respect des autres
- de mobiliser la journée de la laïcité, le 9 décembre en proposant des activités autour

des émotions, dans le but de permettre aux enfants de se familiariser avec leurs émotions, de mieux les repérer et de les reconnaître aussi bien chez eux que chez les autres pour pouvoir enfin, les gérer et trouver des solutions à des situations vécues quotidiennement.



Les lézards au soleil

A la demande de l'école, la commune a financé l'achat de 2 bancs pour la cour, permettant ainsi aux enfants de s'asseoir pendant la récréation et de profiter, en hiver, de quelques rayons de soleil.



Le projet de transformation de la cour de récréation : vers une cour plus vivante

En collaboration avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme de l'Environnement de Colmar, représenté par Catherine WALTER, les enfants de grande section ont construit la maquette de la future cour de récréation. Mme WALTER a amené les enfants à réfléchir à une cour qui tiendrait problématiques des compte environnementales futures Commentse protéger de la chaleur? Comment gérer l'eau ? Comment respecter la biodiversité?

Ils ont ainsi imaginé un espace de carrés potagers, une "forêt" : espace de plantation dense d'arbustes, une" prairie" : espace qui accueillera des plantes locales et favorisera la biodiversité. Le projet est actuellement en cours d'instruction pour l'obtention de subventions.





Dans la classe des CE2/CM1

▶ Activités théâtrales (le mardi ou le jeudi après la classe sur la période novembre - décembre 2022)

Après la classe, on fait théâtre. Nous, on fait « Canicule chez grenouilles ». Grâce vidéoprojecteur, on peut afficher une image de mare et grâce à l'ordinateur on peut faire des bruitages comme :la pluie qui tombe,le coassement des grenouilles, le gloup-gloup des bulles. Pour les accessoires on a : une chaise au milieu de la scène, des flacons à bulles et une bâche bleue pour la mare. L'histoire : il y avait 6 grenouilles affamées, les parents sont allés chercher à manger pour leurs enfants. Les enfants se retrouvent seuls dans la mare... Coline et Océane

Nous, on fait « La route enragée », ça nous plaît, c'est amusant, on est déguisé. On a des voitures, on est 7 : un papa, une maman, Félix et Zoé les enfants, un conducteur pas content et deux policiers. Chaque fois que la famille part en vacances, c'est le même bazar !! Qu'est-ce qu'on va faire de tout ça ? *Liam et Eléna*



Sortie au Parc de Wesserling (Journées européennes du Patrimoine, septembre 2022)

On est rentré dans un bus, on est allé chercher une autre classe à Willer, puis le bus nous a conduits au parc de Wesserling. Une dame nous a emmenés dans une salle et on a fait des boules de feutre avec de la laine. Pour faire du feutre, il faut de la laine, de l'eau tiède et du savon. Il faut faire une boule avec de la laine puis il faut



la tremper dans l'eau tiède. Enfin, il faut rouler la laine dans ses mains.



▶ Jeux de récréation

On a reçu de nouveaux jeux de récréation. Grâce à ces jeux, la récréation est plus animée, on s'amuse plus avec nos amis. C'est dix fois mieux qu'avant. On ne s'en lasse jamais. C'est tellement amusant. Le jeu qui a le plus de succès est le ballon sauteur : ce jeu, quasiment tout le monde le prend. Tous ces jeux sont rigolos. *Mathilde et Eléonore*



► Bricolage pour le Sapin de Noël. (décembre 2022)

Le maître a dessiné des cassenoisettes sur du bois. Puis il nous a expliqué comment réaliser un casse-noisette. Il nous a distribué de la peinture d'artiste. Puis on a peint notre casse-noisette. Ensuite on a écrit notre prénom. Puis on a laissé sécher les casse-noisettes. Le lendemain matin, le maître a mis du vernis sur les casse-noisettes. Ensuite il nous a distribué des cœurs et des étoiles pour décorer l'arrière. Enfin il nous a distribué de la ficelle pour accrocher le casse-noisette au sapin. *Timothée et Louise*



La classe numérique

Depuis que nous avons les ordinateurs et le vidéoprojecteur, nous pouvons faire des dictées sur internet, faire des exercices sur Classe Numérique, regarder des vidéos, jouer à des jeux éducatifs, on peut voir les exercices à faire et le maître peut les expliquer et écrire par-dessus. Le Rallye Lecture est un site internet qui permet de faire de la lecture, il faut remplir un questionnaire quand on a lu un livre. Nous recevons des points quand on a juste et nous avons un classement. Tom, Eliott et Lémy



► Le spectacle Casse-noisette (décembre 2022)

On est allé à la salle des fêtes. Il y avait une conteuse qui nous a raconté l'histoire de Casse-noisette. Une petite fille avait un casse-noisette et elle l'a cassé, elle était triste. Alors le casse-noisette a parlé à la fille... C'était bien. A la fin du spectacle, le Père Noël nous a donné un chocolat et un pain d'épice. Eléna et Louna

Notre nouveau terrain multisports, tant attendu par notre jeunesse a ouvert ses portes le 8 octobre 2022!

▶ La fréquentation a été quasi immédiate et les jeunes utilisateurs enthousiastes sont respectueux du règlement d'usage du site placé sous l'étroite vigilance de nos Brigades Vertes.

L'intégration de ce dispositif dans l'enceinte de notre plaine sportive est une vraie réussite qui incitera sûrement les plus jeunes à fréquenter les aires sportives associatives plus tard et nous ne pouvons que remercier l'Union Sportive de la Vallée de la Thur d'avoir accueilli positivement cette synergie sportive.

Dans une démarche citoyenne, nous avons souhaité associer quelques jeunes locaux au montage des éléments, sous la supervision de l'entreprise HUSSON.

Nous remercions également le Conseil Municipal des Enfants pour le fléchage du projet, ainsi que pour l'acquisition des bancs.

L'inauguration officielle qui a eu lieu le 24 novembre 2022 en présence de nombreuses personnalités, a permis de remercier la Collectivité Européenne d'Alsace et la Région Grand Est pour leur soutien financier à ce projet.

Cette nouvelle aire qui a trouvé sa juste place dans notre village, répondra de nombreuses années, à la demande de notre jeunesse et contribuera à sa manière, à l'expérience du jeu collectif, de la culture-sport et au bien vivre ensemble dès le plus jeune âge.







CME - Les nouveaux élus

► Le Conseil Municipal des Enfants est renouvelé tous les ans en CE2 sur la base des élèves partis au collège.

Le Conseil Municipal des Enfants a été officiellement installé le mardi 8 novembre 2022 avec la remise symbolique de l'écharpe tricolore aux cinq nouveaux élus (4 CE2,1 CM1).

M. le Maire a remercié vivement le nouveau Conseil pour leur engagement et leur implication citoyenne.



Composition du Conseil Municipal des Enfants 2022-2023 de Bitschwiller-Lès-Thann

CE2 ANDERHALT Louise BESNARD Alexis RIEKER Océane RIETTE Coline

CM1
DA COSTA MARQUES Tom
FUSSINGER Lémy
FUSSINGER Lisy
MEYER Mathilde

CM2 ALFIER Flavio DEMNATI Ilyes JARRIGE Lilou RAISSA Noam

Chasse aux œufs

▶ Pas besoin de permis de chasse pour ce samedi 16 avril 2022!

La veille de Pâques, une grande effervescence aux abords du vieux stade pour l'ouverture de cette chasse gourmande. Au coup de sifflet, les enfants ont couru comme des lapins pour débusquer les œufs cachés dans le foin. Quatre œufs factices en couleurs contre des vrais en chocolat et un lapin en chocolat pour les chanceux qui ont trouvé un œuf en or. Après la récolte, une course en sac, des jeux et un quizz ont été proposés à la grande joie des élèves de Bitschwiller.



Après-midi de pêche

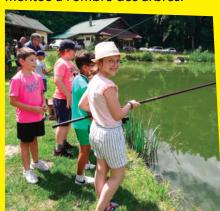
► Avant les vacances d'été, le mercredi 29 juin 2022, le Conseil Municipal des Enfants avait planifié une journée de pêche à l'Étang du Kerlenbach pour les CM1 et CM2

Les poissons étaient au rendez-vous, tout comme les participants, encadrés par des pêcheurs passionnés.

Les élèves ont appris à soigner l'amorçage, la confection d'une ligne et la technique pour ferrer le poisson.

Après les vives réticences à accrocher le ver à l'hameçon, les enfants ont pris goût à l'Art de la Pêche.

Entre fous rires et cris de joie, cette chaude après-midi s'est achevée par une collation bien méritée à l'ombre des arbres.



Conseil Consultatif des Aînés

▶ Après de nombreuses périodes fortement perturbées par la pandémie de la Covid 19, la commune de Bitschwiller-lès-Thann a installé son Conseil Consultatif des Aînés, instance consultative composée de personnes retraitées se sentant concernées par la vie de la commune et ses activités.

Dans un esprit convivial, les membres se réunissent en séances plénières et/ou thématiques pour un partage d'idées et de réflexions sur des projets dédiés.

Partenaire privilégié du Conseil Municipal, le Conseil Consultatif des Aînés est composé de 16 membres et s'intéresse aux domaines touchant la vie de la commune et de ses habitants : cadre de vie, sécurité, animation, solidarité, passé du village, liens intergénérationnels, patrimoine culturel...

Les membres du **Conseil Consultatif** des **Aînés** sont :

- BUTTUNG Astrid, Présidente
- LATUNER Pierre-Paul
- LUTTRINGER Edith
- JANTON Jean-Pierre
- BERTRAND Germaine
- REBISCHUNG Pierre
- GRANET Marie-Reine
- GSTALDER Jean-Louis

- FICHTER Romain
- HINAUT Pierre
- STURM Yves
- SCHOULER Alain
- SCHNEIDER Geneviève
- MARENT Denise
- GROSS Charles
- BRUCKERT Raymond

Dans le cadre des renforcements des liens intergénérationnels et de la transmission, la création d'un livret regroupant anciennes recettes et anecdotes villageoises est un des premiers projets du Conseil Consultatif des Aînés. Le recueil des informations est prévu lors de la journée citoyenne 2023, inscrivez-vous!



La Ludomobile

▶ Bitschwiller accueille depuis un an, la Ludomobile « Jeux m'balade » qui propose de découvrir les jeux sous toutes ses formes et principalement les jeux de sociétés.

C'est un rendez-vous mensuel où les enfants et les familles viennent se distraire et créer des liens.

L'animatrice Anouk KOCH a réussi à partager sa passion avec un public de tout âge.

Ces après-midi récréatives et gratuites se poursuivront en 2023 à la salle des fêtes.

Prochains rendez-vous:

05/04/2023 / 10/05/2023 14/06/2023 / 05/07/2023



Solidarité Ukraine

La commune de Bitschwiller-lès-Thann solidaire avec le peuple d'Ukraine a participé aux actions mises en place par la Communauté de Communes de Thann-Cernay, en lien avec la Région Grand Est et la Collectivité Européenne d'Alsace.

Ainsi, une collecte des dons a été organisée en mars 2022 à destination des populations durement éprouvées par cette guerre. Tout ce matériel a été acheminé par la Protection Civile à destination de l'Ukraine et des pays limitrophes.





Journée de l'amitié

Le 8 novembre dernier, le Club Marguerite WEISS a organisé sa 1ère journée de l'Amitié réunissant des adeptes de broderie et de couture de tout le département. Cette rencontre ouverte à tous et entièrement gratuite portait sur le thème de Noël. Modèles et patrons ont été mis à disposition des participants pour confectionner des sujets à leur convenance. Ce moment fort apprécié a permis d'échanger idées et astuces ou tout simplement de partager un peu de convivialité à l'approche des fêtes.

Téléthon

▶ A l'initiative de l'A.J.B., nos associations se sont mobilisées le 3 décembre dernier pour organiser une animation de collecte autour de diverses activités au complexe sportif :

- Dégustation de quelques pâtisseries proposées par l'A.J.B. et d'un délicieux jus de pommes préparé par les Arboriculteurs.
- Le Club Marguerite WEISS accueillait à son stand les visiteurs pour leur présenter ses dernières créations.

Les personnes présentes n'ont pas manqué davantage l'occasion de s'initier à l'escalade avec le Club Alpin ou de partager le plaisir de quelques échanges au cours d'une partie de badminton.

Nous vous rappelons que tous vos dons et gestes de solidarité aideront à mener le combat engagé contre la maladie.

Merci pour votre générosité!



L'actu de vos Sapeurs-Pompiers

▶ 2022 en quelques chiffres

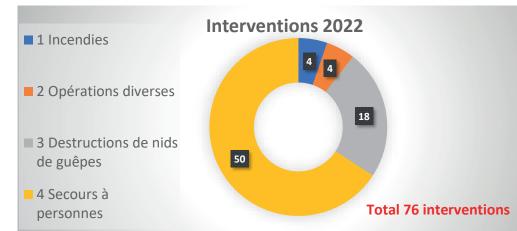
Les sapeurs-pompiers de votre commune constituent le premier maillon de la chaîne de secours, au plus près de nos concitoyens.

Aussi, pour améliorer notre service nous recrutons toute personne volontaire pour renforcer nos effectifs, femmes ou hommes disponibles ayant le sens de l'altruisme, du courage et de la discrétion.

Le recrutement est ouvert à l'année. Les plus jeunes peuvent nous rejoindre dès l'âge de 11 ans révolus, à partir du 1^{er} juin 2023. Ils intégreront alors la section locale le 1^{er} juin 2024.













Désignation d'un correspondant incendie et secours :

► Par arrêté municipal, le maire a décidé de nommer Héloïse BRAND-LIEBER, conseillère municipale, au poste de correspondante incendie et secours pour la commune. Dans le cadre de ses missions, Héloïse BRAND-LIEBER participera à :

- La mise en œuvre des actions relatives à l'information et la sensibilisation des habitants de la commune aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde,
- La définition et la gestion de la défense extérieure contre l'incendie de la commune.

Elle informera périodiquement le conseil municipal des actions menées dans son domaine de compétence.

Mémoire et Souvenirs

▶ C'est au cours du premier semestre 2022 que quelques passionnés de l'histoire de notre commune ont créé l'association Mémoire et Souvenirs de Bitschwiller-lès-Thann.



Le but de cette association est de rassembler bon nombre de documents et de récits concernant le village, sur des thèmes divers et variés tels que les traditions, les us et coutumes, l'industrie et les commerces, la vie associative, mais aussi les grands conflits et leurs incidences sur la population pour ne citer que ceux-là.

Il est important de faire prendre conscience aux gens du village de la richesse qui se cache au fond d'un tiroir ou dans un grenier et de leur montrer que beaucoup de ces objets ou de ces photos peuvent reprendre vie en les mettant en valeur par différents moyens.

Cependant nous savons tous que les traditions et la mémoire orale se perdent actuellement à une allure vertigineuse.

Qui se souvient encore des chants entonnés lors des mariages ou des fêtes de famille ?? Des poèmes que nous contaient nos grands parents ? Qui peut encore se servir de ces vieux outils que l'on retrouve parfois de-ci de-là?

Aussi nous lançons un appel à toute personne prête à livrer ses souvenirs, à chanter devant un micro ou raconter une tranche de vie oubliée. De vieilles photos, témoignages du passé de notre village et de ses habitants pourront également alimenter ces archives. Bien entendu celles-ci seront numérisées puis rendues à leur propriétaire.

Nous sollicitons donc votre aide à tous parce que seul ce travail de fourmis nous aidera à sauvegarder une petite parcelle de notre mémoire collective.

Pour toute contribution, tout renseignement, ou adhésion à notre association merci de contacter Christophe ADAM, Président de Mémoire et Souvenirs de Bitschwiller-lès-Thann:

Téléphone 06.24.20.31.27 Mail memoire.bitschwiller@gmail.com

Les membres du comité

YOUXIA WUKUAN

► Dans la mythologie chinoise Youxia veut dire cheval errant et Wukuan veut dire Ecole d'Arts Martiaux.

La devise de cette association est : Une discipline traditionnelle avec des pratiques actuelles.

Cette nouvelle association est née au mois de mars 2022 et ses activités ont débuté en septembre de la même année.

Monsieur Yannis WOERNER est diplômé fédéral et titulaire d'un certificat de qualification professionnelle de l'enseignement des arts martiaux.

Pour des raisons professionnelles il ne peut actuellement enseigner que sur la base de stages intensifs de 3h par mois. Le but de ces stages n'est pas le sport de combat mais le développement personnel par la pratique suivant le triptyque : Cœur - Corps - Esprit, le tout dans un esprit de formation « à la carte » personnalisée en fonction des élèves stagiaires.

La base de cette formation est le Kung-Fu, branche traditionnelle et non sportive qui nous vient tout droit de la méthode connue des moines Chao lin.

Yannis WOERNER vous renseignera avec grand plaisir sur les possibilités qui vous sont offertes par ses activités.

Ses coordonnées sont :

youxiwukuan

Tél: 06 80 07 96 25 youxiawukuan@gmail.com youxiawukuan.wixsite.com/

(htdn a r

Forum des associations

► Le 9 septembre dernier se déroulait le Forum des Associations, réunissant plus d'une vingtaine d'associations au complexe sportif et culturel du village.

Cet événement a permis au public de (re)découvrir la richesse des activités proposées (sportives, solidaires, culturelles, patriotiques, artistiques, caritatives et autres...), d'aller à la rencontre des bénévoles et dirigeants des associations, pour échanger ou s'informer : un moment privilégié pour les acteurs de cette journée pour mieux se connaître ou se faire connaître.









26

- CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2023 -

	JANVIER	
08	Thé dansant (Sociétés Réunies)	
15	Crémation des Sapins (Sapeurs-Pompiers)	
20	Cérémonie des Vœux du Maire	
22	Cérémonie des Vœux du Judo Club	
29	Concert du Nouvel An (Musique Municipale)	
	FÉVRIER	
	Ouverture de la pêche	
09	Collecte de Sang à la Salle des Fêtes (Association des Donneurs de Sang)	
10	Tournoi de belote U.S.V.T.	
11	Soirée projection « Tony le Marcaire » (Mémoire et Souvenirs)	
19	Thé dansant (Sociétés Réunies)	
	MARS	
05	Bourse Maman-Bébé (J.S.P.)	
10	Tournoi de belote U.S.V.T.	
19	Thé dansant (Sociétés Réunies)	
AVRIL		
08	Chasse aux œufs (commission communale)	
Du 28/4 au 08/5	Fête foraine (Sociétés Réunies)	
	MAI	
Du 28/4 au 08/05	Fête foraine (Sociétés Réunies)	
08	Cérémonie de commémoration 8 mai 1945	
13	Tournoi interne (A.J.B.)	
12/13/14	Bourse aux vélos (CADRes)	
18	Marché aux puces U.S.V.T.	
JUIN		
03	Spectacles Hors les Murs : clôture de la saison 2022/2023 E.C.T.C.	
1		
10	Journée citoyenne	
10	Journée citoyenne Soirée des anciens U.S.V.T.	

	JUILLET
02	Marché aux puces (Altazia Alsace)
13	Bal tricolore (Sociétés Réunies)
27	Collecte de Sang au C.P.I. (Association des Donneurs de Sang)
	AOÛT
15	Journée Paëlla U.S.V.T.
	Fête patronale : date non définie (Conseil de Fabrique)
	SEPTEMBRE
08	Forum des Associations (commission communale)
10	Fête montagnarde au Thanner-Hubel (Ski-Club)
	OCTOBRE
01	Bourse Maman-Bébé (J.S.P.)
07	Soirée Loto (Altazia Alsace)
13	Tournoi de belote U.S.V.T.
21	Fête d'octobre (Sociétés Réunies)
	NOVEMBRE
10	Tournoi de belote U.S.V.T.
11	Cérémonie patriotique
17/18/19	Bourse aux skis (Ski Club)
25/26	Marché de Noël (Club M. Weiss)
26	Messe Solennité Ste-Cécile (chorale Ste-Cécile)
	DÉCEMBRE
03	Noël des Aînés
05	Cérémonie patriotique (U.N.C. et Souvenir Français)
07	Fête de St-Nicolas (Maison de retraite Jules Scheurer)
08	Tournoi de belote U.S.V.T.
08/09/10	Noël au Village (commission communale)
16	Concert de Noël (U.N.C.)

Tous les mercredis 14h à 18h : rencontres loisirs (belote et tarot) dans les locaux de l'association (Amis de l'étang du Kerlenbach)

▶ Après 2 années d'interruption dues à la crise sanitaire , la journée citoyenne du mois de mai 2022 a permis la réalisation de nombreux chantiers :

Journée Citoyenne

- Re-gravillonnage des allées du cimetière
- Ponçage et lasurage des bancs publics
- Entretien d'un sentier en lien avec le Club Vosgien
- Réalisation d'un enclos forestier
- Atelier Décoration du village
- Nettoyage des tables et des chaises de la salle des fêtes
- Atelier enfants (peinture & déco)
- Atelier textile
- Communication et photos
- Cuisine



Avec près de 100 participants motivés par l'amélioration du cadre de vie du village et heureux de tisser des liens au travers de ces instants conviviaux!

Un grand merci à tous les participants et spécialement aux entreprises qui ont apporté leur soutien à cette journée de démocratie participative :

- la société Aveline, partenaire de cette édition 2022 qui a créé, imprimé et offert les T-Shirts,
- les Ets. Max Vert et le Ski Club Vosgien Thann pour les moyens techniques de réfection des chemins forestiers,
- McDonald's pour sa contribution,
- les associations et tous les citoyens qui se sont mobilisés pour cette action collective et solidaire.



Cette journée a été rehaussée par la présence de Fabian JORDAN, président du comité national des Journées Citoyennes venu féliciter et encourager les acteurs de cette action.

Un moment privilégié pour remercier également Joëlle MASSON pour ses nombreux relais de communication au travers du groupe «tu sais que tu viens de Bitschwiller» sur Facebook.



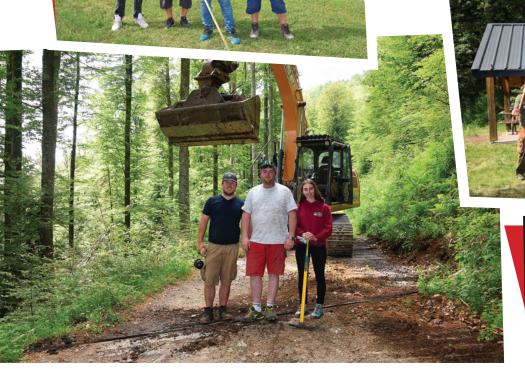


- JOURNÉE CITOYENNE 2022 -

Les initiatives citoyennes qui émergent dans notre village sont à souligner et à encourager comme il se doit. Le conseil municipal, en réponse à une volonté forte de réamorcer une grande tradition de notre vallée, a créé une commission « traditions », pour servir de support à la construction d'un bûcher et ainsi réhabiliter le feu de la Saint-Jean. Je remercie chaleureusement Jean-Baptiste TACQUARD pour cet engagement populaire!



Merci à tous et rendezvous le samedi 10 juin pour l'édition 2023! (inscription à la mairie ou via le site internet, rubrique Journée Citoyenne).



Un autre élan de démocratie participative est celui de créer un collectif bénévole mobilisable en cas d'urgence ou d'entraide.

Magnifique idée citoyenne initiée par Christian GIACALONE.

Si vous êtes intéressés par l'une ou l'autre idée, prenez contact avec la mairie

(Tél.: 03 89 37 00 35 ou courriel: mairie@bitschwiller-les-thann.fr)





- FLEURISSEMENT -

L'amélioration du cadre de vie est un axe majeur de notre action.

Le fleurissement est désormais initié par une commission communale qui a réalisé de beaux avancements avec notamment la poursuite de la mise en couleur de la D1066, l'augmentation des points de décoration dans les quartiers et la création de deux nouveaux carrés aromatiques ouverts à la population. Le choix de nouvelles essences florales a eu un impact positif en 2022 sur le jury de l'ADT qui a reconnu nos efforts : Bitschwiller a obtenu sa première

fleur! La remise officielle de cette distinction « Villes et Villages fleuris » a eu lieu à Colmar le 30 janvier dernier en présence d'Emilie HELDERLE, vice-présidente du Jury fleurissement d'Alsace.

Un grand merci à l'équipe fleurissement et aux services techniques qui en assurent la maintenance au quotidien avec engagement et sérieux.











Le vélo au quotidien, pourquoi pas vous?

▶ Pour les courses, aller à l'école, au collège, au lycée, au travail ou à votre entraînement, aujourd'hui, le vélo a le vent en poupe!

Un trajet en voiture sur quatre fait moins de 3km et le vélo même à la campagne, est idéal pour ce type de déplacement. Parce qu'il permet de profiter pleinement des couleurs du printemps naissant et qu'il est aussi bon pour la santé, la planète et le porte-monnaie, de plus en plus de gens l'utilisent tous les jours.

Le vélo est en train de devenir incontournable et profiter des joies quotidiennes du vélo n'est pas réservé aux urbains.

Notre jeune association CADRes Thur Doller, basée et créée dans la vallée (Ranspach) en décembre 2018, s'investit pour promouvoir et encourager la pratique du vélo comme moyen de déplacement au quotidien sur le territoire du Pays Thur Doller.

Comment faisons- nous avancer la cause du vélo ?

- En devenant un acteur incontournable des projets

« mobilités douces ». Nous sommes par exemple associés aux projets d'aménagements cyclables de la Communauté de Communes de Thann-Cernay, de la Ville de Thann et des communes de Roderen et Vieux-Thann. Nous voulons donner notre avis d'usagers de la bicyclette sur le projet de la future passerelle entre la voie verte et le centre commercial de Bitschwiller et Thann.

- En contribuant à l'amélioration et l'entretien des pistes existantes et à la résorption des points noirs.
- En offrant aux adultes et aux enfants des cours pour savoir rouler à vélo et appréhender sereinement la conduite dans la circulation. On s'implique aussi dans les écoles.

Notre souhait à Bitschwiller, après avoir entre autres « baladé » les personnes âgées de la maison de retraite Jules Scheurer et avec notre prochaine Bourse aux Vélos du 13 mai dans la salle des Fêtes, est de pouvoir nous présenter aux élus et défendre nos objectifs.



Contactez nous vite pour échanger avec nous!

Téléphone : 06 75 70 37 52 Mail : cadresthur@protonmail.com Site internet : cadresthurdoller.fr Facebook : @cadresthurdoller

COL'ATTITUDE

4 septembre 2022

▶ Franc succès pour cette 1ère édition dans notre commune, où tous les adeptes du vélo étaient invités à (re)découvrir notre territoire en défiant les pentes et les virages qui les menaient jusqu'au Col du Hundsruck.

La route Joffre exceptionnellement fermée à la circulation des véhicules a permis aux cyclistes de se promener en toute sécurité, seuls, en famille ou entre amis.

Les promeneurs étaient également les bienvenus et de nombreuses activités gratuites et accessibles à tous étaient organisées sur tout le parcours : escape game, rock painting, chasse aux trésors, exposition, quizz, jeu de bois, etc...



















































































Décès d'Oscar RUFFIO

Oscar RUFFIO est décédé à l'âge de 92 ans.



Né à Bitschwiller le 31 octobre 1930, il y a toujours vécu et avait un attachement fort à son village. A l'âge

de 14 ans, il a été formé en ébénisterie auprès de son oncle Léon HALTER et a passé son brevet de maîtrise pour ce noble métier. Il en a gardé tout au long de sa vie un côté minutieux et consciencieux.

Il s'est marié en août 1957 avec Marie-Thérèse WEISS et de leur union sont nés 4 enfants. Pour assurer les besoins de sa famille, il a travaillé en tant que menuisier, puis contremaître dans l'entreprise WURMSER à Willer-sur-Thur jusqu'à sa retraite en 1990.

Par la suite, sa vie a été bien remplie par son rôle de grand-père auprès de 17 petits enfants. Parallèlement il avait pris des responsabilités au conseil de fabrique de l'Église pendant de nombreuses années.

En 1983, il avait intégré le conseil municipal sous la mandature de Roger LUTRINGER et fut nommé adjoint au maire sous le mandat de Roger ZERRINGER. Il exerça cette fonction jusqu'en 2008 sous l'autorité de Pierre WALTER.

Il était de nature plutôt discrète, et nous garderons d'Oscar le souvenir d'un homme fiable et engagé dans ses tâches.

Décès de Charles SOEHNLEN

► Charles SOEHNLEN nous a quittés à l'aube de ses 81 ans le 10 mars 2022.

Issu d'une famille bitschwilleroise, il a mené une activité professionnelle bien remplie dans plusieurs entreprises industrielles.

Il a pu conjuguer cette carrière avec une vie familiale harmonieuse partagée avec son épouse Marie-Jeanne HEITZ, ses trois enfants et ses deux petits-enfants.

Après son départ en retraite, il a mis son énergie au service des autres : au sein de la conférence Saint-Vincentde-Paul de Bitschwiller, il a pris l'initiative en 2006 d'une distribution de colis alimentaires aux foyers qui en avaient besoin. Au fil du temps cette aide s'est développée avec l'appui de plusieurs bénévoles et le soutien des communes de Bitschwiller et Willersur-Thur. Elle bénéficie actuellement à près de 50 foyers.

Amateur de la belle nature qui l'environnait à Bitschwiller, il aimait partir avec sa fille Christine sur le versant du Thannerhubel, équipé de



lourds sacs de graines de tournesol pour nourrir les oiseaux.

Merci à Charles SOEHNLEN pour sa grande générosité tout au long de sa vie.

- ÉCONOMIE -

Super U

▶ Depuis le 1er octobre 2022 le Super U du village a changé de propriétaire. Le couple Fabien et Margaret GRAS, nouveaux dirigeants de l'enseigne, étaient précédemment établis à Cuisseaux en Saône-et-Loire où ils tenaient un U-express durant 5 ans.

Fabien GRAS, parti de la base, en tant qu'agent d'entretien d'un supermarché, a gravi tous les échelons dans différentes enseignes pour se retrouver 20 ans plus tard, à 51 ans à la tête de son propre magasin. Son épouse Margaret l'a suivi et épaulé durant toute cette période et le seconde aujourd'hui dans sa tâche.

Mariés depuis plus de 20 ans, ils sont

les parents de trois enfants et déjà grands parents.

Ils sont heureux d'avoir trouvé à Bitschwiller des collaborateurs assidus et impliqués aux multiples charges quotidiennes qui leur incombent.

Ces nouveaux dirigeants sont très motivés et déjà en pleine action sur de nouveaux projets pour les deux prochaines années, à savoir :

2023 : Lors du premier semestre la

modernisation de la station de lavage qui permettra de laver les véhicules de hauteur ainsi qu'une nouvelle station essence qui permettra de se ravitailler en carburant du type E10 ainsi que de l'AD-Blue

Dans le courant de l'année la mise en place d'un Drive-U

2024 : Refonte et modernisation totale du magasin, ce qui demandera un fort investissement et pour les clients un peu de compréhension et de patience pendant toute la durée des travaux.

Nous souhaitons la bienvenue à cette nouvelle direction et leur adressons toutes nos félicitations pour ce beau challenge.

Bureau de tabac

▶ Le bureau de tabac a pris possession de ses nouveaux locaux le 23 mai 2022 dans le nouvel espace commercial situé à côté du Super U.

Ces locaux plus vastes et plus aérés permettent à Nicolas SOEHNLEN d'offrir divers services complémentaires : coutellerie, large gamme d'articles de souvenirs et de vapotage, entre autres...

N'hésitez pas à découvrir ce nouveau magasin dans lequel la presse tient, bien évidemment, une place prépondérante.





De l'extension dans la coiffure... Avant-Garde

▶ Stéphanie et Joël NAPOLI bien connus dans le monde de la coiffure ont décidé d'étendre leur offre en ouvrant un nouveau salon dans la toute récente zone commerciale du Super U.

Stéphanie gère avec quatre coiffeuses cet écrin dans lequel on trouve tous les produits de coiffage et de soins pour les cheveux mais également un espace « esthétique » géré par Marlène et Amandine.

Stéphanie en digne enfant du village avait depuis longtemps le désir de s'investir à Bitschwiller pour effectuer son propre retour aux sources. Voilà qui est fait.

Nous souhaitons à cette nouvelle équipe beaucoup de plaisir et un bel avenir chez nous!

53 rue du Rhin • 03 89 37 55 56 thann@avantgarde-coiffure.com



Soph'Thur

▶ Une toute nouvelle enseigne dans le domaine du prêt à porter hommes et femmes, vêtements, accessoires et chaussures vient de s'installer dans le village.

C'est dans la toute nouvelle zone commerciale du Super U que Sophie BRESSAN a décidé de s'établir.

Originaire de la vallée, elle est active dans le commerce de cette branche depuis une trentaine d'années et c'est tout naturellement qu'elle tente donc cette nouvelle « aven-Thur ».

Son expérience et sa connaissance accrue du produit vous assurent un conseil professionnel et personnalisé. Dans les 250 m² clairs et aérés mis à votre disposition vous trouverez une grande variété de produits de qualité ainsi qu'une grande offre d'articles cadeaux.

Soph'Thur • 03 89 26 25 14 FaceBook soph'thur bitschwiller



Conte de Casse-Noisette

► Le signal de départ du programme de « Noël au Village » fut donné vendredi 9 décembre 2022 dans la salle des fêtes avec l'association : « Les Contes et Des Livres ».

Dès l'ouverture des portes, la musique de Tchaïkovski emporta aussitôt les enfants vers le royaume fantastique du Conte de Casse-Noisette.

Au milieu des sapins de Noël et sous un ciel étoilé, les spectateurs s'installèrent doucement sur les coussins, et l'histoire commença... Il était une fois...



Un tintement de clochette fit revenir les enfants du monde des rêves. Le Père Noël était arrivé avec sa hotte pleine de chocolats et de pains d'épices pour les enfants sages.

Marché de Noël



► Réel succès pour notre première édition du Marché de Noël de Bitschwiller-Lès-Thann les 10 et 11 décembre 2022.

Les villageois ont pu apprécier la

qualité des produits authentiques, faits main par de véritables artisans et producteurs de la région.

Une vingtaine de stands proposaient des idées cadeaux, des couronnes de l'Avent, des boules de Noël en verre soufflé, des sujets en papier minutieusement découpés, des bougies, des magnifiques broderies, des porcelaines peintes, des animaux en bois, des bijoux, du miel, des confitures, des sirops, de l'huile de noix et bien sûr des bredalas.

Les bénévoles et les Sociétés Réunies n'ont pas ménagé leur énergie pour l'organisation, la décoration, la restauration et le vin chaud pour régaler les visiteurs. Sur la scène de la salle des fêtes et dans un décor de Noël d'autrefois , un studio photo était installé. Les enfants ont pu poser pour la photo souvenir avec le Père Noël sur un fauteuil rouge au coin d'une cheminée.

Les animations musicales, chants de Noël et Contes de Noël se succédaient pendant le marché.

Les visiteurs, les exposants et les organisateurs ont manifesté leur pleine satisfaction.



Le lâcher de lanternes

► Le 10 décembre 2022, pour clôturer le premier jour du marché de Noël, un lâcher de lanternes fut organisé par la commune.

Les lanternes s'élevèrent dans le ciel et s'embrasèrent, emportant tous les vœux!

Les flocons de neige dansaient avec les lanternes qui disparurent lentement dans la nuit. La Magie de Noël a opéra, les enfants sautillaient de joie et leurs yeux scintillaient.

Un moment intense qui a fit naître le bonheur sur les visages des petits et des grands.



Les Clandestines

▶ Le 13 décembre 2022, la commune accueillait la Fenêtre en Vadrouille du Festival des Fenêtres de l'Avent d'Uffholtz dans la cour des « Hêtres Pourpres » en face de la salle des fêtes.

Les Clandestines, ce sont huit femmes, huit comédiennes-chanteuses, accompagnées par une guitare et des percussions. Elles s'approprient un répertoire de chants populaires en italien. Chants en mémoire des hommes et des femmes de la plaine du Pô qui aspiraient à la liberté et à une vie meilleure.

Après la représentation, les Sociétés Réunies ont invité le public, engourdi par le froid, à la salle des fêtes.

Un cortège de délicieuses soupes, du vin chaud et du chocolat réchauffaient les courageux spectateurs. Cette magnifique soirée clôturait notre programme de « Noël au Village ».



Noël des Aînés

Les deux années écoulées, perturbées par la crise sanitaire, ont engendré l'annulation de nombreuses manifestations dans notre village.

Après cette pause contrainte, nous avons eu le plaisir de pouvoir à nouveau organiser au cours de l'année écoulée la fête de Noël pour nos Aînés.

Plus de 130 personnes étaient réunies le 4 décembre dernier pour célébrer en toute convivialité ce moment festif, dans une ambiance musicale et autour d'un bon repas, agrémenté par la visite du Père Noël.

Noël étant traditionnellement considéré comme symbole de joie et de partage, cette journée récréative était aussi l'occasion pour le C.C.A.S. de faire un don de 750 € au profit de la Conférence de St-Vincent-de-Paul, afin de soutenir son action régulière en faveur des personnes démunies du village.



Saint-Nicolas à l'EHPAD Jules Scheurer

► A la période de Noël, les festivités se sont enchaînées avec bonheur dans notre village.

Ainsi, le maire et quelques membres du conseil municipal ont rendu visite aux résidents de l'EHPAD Jules Scheurer au cours d'une après-midi récréative, rehaussée par la présence de St-Nicolas. L'animation musicale était assurée par le chanteur et musicien Pascal MOUREY.

Bonne humeur et ambiance chaleureuse étaient au programme. L'équipe d'animation et le personnel médical de l'établissement ont largement contribué à la réussite de cette joyeuse rencontre.

Les pensionnaires ont fortement apprécié ce moment de convivialité qui s'est terminé par un goûter offert par la commune.





